

ÉCHO DES ÉTUDES ROMANES

Revue semestrielle de linguistique et littératures romanes

Publié par l'Institut d'études romanes
de la Faculté des Lettres
de l'Université de Bohême du Sud,
České Budějovice

ISSN : 1801-0865
MK ČR : E 15756

L'article qui suit a été téléchargé à partir du site officiel de la revue:

www.eer.cz

Numéro du volume : Vol. V / Num. 1-2
2009

Jean BÉRENGER
Université de Paris IV (Paris-Sorbonne)

UN TEXTE INÉDIT DE LISOLA CONCERNANT L’AFFAIRE DE LORRAINE (1670)¹

Cet ouvrage anonyme est attribué à Franz Paul, baron de Lisola par Alfred Francis Přebram. L’exemplaire que nous présentons est conservé à la Bibliothèque Eggenberg à Český Krumlov et il porte la signature autographe « Marie-Ernestine d’Eggenberg ».

L’auteur du texte est sans conteste un diplomate impérial, François de Paule, baron de Lisola (1613-1675)². Alors que la plupart des adversaires de Louis XIV sont devenus célèbres, on connaît moins le baron de Lisola, diplomate franc-comtois au service de la Cour de Vienne, qui est passé à la postérité pour son livre publié en 1667 *Le bouclier d’État & de justice*. C’était une réponse au *Traité des droits de la Reine* qui au nom du droit de dévolution de la coutume brabançonne se chargeait de démontrer la validité des prétentions de la reine de France Marie-Thérèse sur les Pays-Bas espagnols et par là même justifiait l’invasion française des Pays-Bas qui aura lieu en 1667.

Lisola a été mêlé aux négociations diplomatiques les plus importantes de la période 1640-1675 et il n’a cessé de combattre la politique de Louis XIV. Il a déployé une incroyable activité antifrançaise, car il ne négligeait rien pour susciter des ennemis au Roi Très Chrétien afin de former une coalition européenne contre la France. Il était prompt à dénoncer les projets du roi dans des écrits pleins de logique et d’éloquence, il lui a manqué pour être célèbre d’être soutenu par l’empereur Léopold I^{er} et d’avoir une descendance masculine.

L’auteur : le baron de Lisola (1613-1675)

François de Paule, baron de Lisola est né à Salins, en Franche-Comté le 22 août 1613 dans une famille de notables d’origine italienne. Son père Jérôme, qui descendait d’une famille de marchands italiens de Lyon, était venu s’établir à Besançon en 1592 dans la suite de l’archevêque. Jérôme Lisola a été immédiatement reçu bourgeois de la ville de Besançon. Il a fait carrière comme magistrat dans les tribunaux de la ville, mais aussi comme financier. Il a en particulier affermé les mines de sel de Salins, ce qui lui a permis de s’enrichir, et il fut anobli. Il était le père de six enfants, dont François de Paule était l’aîné.

François de Paule fit ses études de droit à l’Université de Dôle où il obtint le doctorat à l’âge de 20 ans³. Déjà brillant orateur, il fut chargé, la même année, de

¹ *Conférence infructueuse de Windisgrätz ou violence de la France à retenir la Lorraine, avec ce qui s’est passé là-dessus de plus remarquable*, 1 vol. in 12°, 120 pages. Publié à Charleville chez Louis François, 1671.

² PŘEBRAM Alfred Francis, *Franz Paul Freiherr von Lisola und die Politik seiner Zeit*, 1 vol. in 8°, 714 pages, Leipzig, 1894.

³ Sur la jeunesse de Lisola, Přebram renvoie à l’article de H. Reynald « Le Baron de Lisola, sa jeunesse et sa première ambassade en Angleterre », *Revue Historique*, XXVII, p. 300-351. L’article de Reynald ne comporte ni notes ni références précises à des documents d’archives.

prononcer l’oraison funèbre de l’Infante Isabelle, gouvernante des Pays-Bas. À partir de 1635, la guerre entre l’Espagne et la France menaçait la neutralité de la Franche-Comté, qui n’était plus respectée par aucun des deux côtés. Le danger devint plus pressant quand Bernard de Saxe-Weimar, qui servait le roi de France, mit ses troupes en quartiers d’hiver dans la Comté. Comme les fortifications de Besançon étaient jugées insuffisantes pour résister à un siège éventuel, les autorités espagnoles ordonnèrent d’importants travaux et taxèrent lourdement les bourgeois de la ville pour faire face à ces dépenses extraordinaires. Le jeune François de Paule prit la tête de l’opposition, fomenta une sédition en mai 1638 et se fit élire dans le nouveau magistrat à l’occasion de son renouvellement. Il se rendit à Vienne pour présenter les doléances des bourgeois contestataires, qui refusaient de payer la taxe extraordinaire. Besançon, qui n’était pas partie intégrante de la Comté espagnole, avait un statut de ville libre d’Empire et le gouvernement de l’empereur Ferdinand III finit par réduire de moitié la contribution contestée, mais Lisola, qui était arrivé à Vienne le 2 octobre 1638, s’y établit définitivement. Pourtant il n’a jamais rien écrit en allemand et se contenta de publier tantôt en latin langue de l’Empire, tantôt en français langue du Cercle de Bourgogne.

Il semble avoir séduit l’empereur Ferdinand III, mais surtout il était entré dans la clientèle de son Premier ministre, le comte Maximilien de Trauttmansdorf. Ce dernier, qui était le chef du Conseil privé, chargea Lisola d’une mission diplomatique à Londres, pour persuader Charles I^{er} Stuart de conclure une alliance avec les Habsbourg⁴. En 1639, Charles I^{er} hésitait entre l’alliance espagnole (il réclamait pour cela à Madrid un subside de 150,000 £) et l’alliance franco-néerlandaise. L’évolution de la situation intérieure de la Grande-Bretagne le priva bientôt de toute liberté de manœuvre. S’il leva une armée, ce ne fut pas pour combattre sur le continent, mais pour s’opposer aux rebelles irlandais, puis écossais. Pendant ce temps, Lisola complotait à Londres avec des opposants à Richelieu qui s’étaient réfugiés en Angleterre et déjà doté d’une imagination débordante il voulait susciter un nouveau soulèvement en France contre Richelieu, alors que le Cardinal infant, gouverneur des Pays-Bas espagnols, ne pouvait ni ne voulait financer cette entreprise hasardeuse.

Les principes qui ont animé Lisola tout au long de sa carrière apparaissent déjà : d’une part, il voulait lutter contre le Roi Très Chrétien, qu’il considérait comme l’ennemi irréductible de la Maison d’Autriche, d’autre part il souhaitait sauver l’équilibre européen qui, selon lui, était dès 1640 menacé par la France. Il est intéressant de noter que le concept d’équilibre, qu’il a défendu après 1660 et qui fut le fondement du système diplomatique européen au XVIII^e siècle⁵, inspirait son action avant le début des négociations du Congrès de Westphalie.

Lisola ne cessera d’accomplir des missions diplomatiques pour l’Empereur jusqu’à sa mort en 1675 à Vienne. En 1641, Trauttmansdorf l’envoya à nouveau

⁴ REYNALD Hermile, « Le Baron de Lisola, sa jeunesse et sa première ambassade en Angleterre (1613-1641) », *Revue Historique*, XXVII, 1885, p. 300-351.

⁵ BÉRENGER Jean, « Introduction », in: BÉRENGER Jean, SOUTOU Georges-Henri (dir.), *L’ordre européen du XVI^e au XX^e siècle. Actes du colloque de l’IRCOM-Paris I, 15-16 mars 1996*, 1 vol., Paris, PUPS, 1998, p. 5-9.

en Angleterre, où Lisola tenta de régler à l’amiable la question de la restitution du Palatinat à son propriétaire légitime, Charles Louis, fils aîné de Frédéric V et d’Elisabeth Stuart, sœur du roi Charles I^{er} d’Angleterre⁶. La correspondance entre Lisola et Trauttmansdorf, qui est conservée aux archives d’État de Vienne, nous montre une activité un peu brouillonne entre 1640 et 1645, durant la première phase de la Révolution d’Angleterre. Puis après la déconfiture des Stuarts et le triomphe du Parlement, Lisola connut neuf années d’errance (1645-1654)⁷.

En 1655, il a été envoyé en Suède par Ferdinand III pour le représenter auprès de Charles X Gustave et pour remplacer Plettenberg, qui était vieux et malade. Très vite Lisola comprit que Charles X redoutait et détestait Ferdinand III. Sa correspondance, rédigée en latin, a été publiée par A. F. Příbram⁸. La première Guerre du Nord a fait de Lisola un agent diplomatique important jusqu’à l’alliance entre les Habsbourg et le roi de Pologne qui fut conclue le 1^{er} décembre 1656. L’alliance de la Monarchie autrichienne et de la République de Pologne était en partie son œuvre. Lisola, qui s’est préoccupé de la question polonaise jusqu’à la mort de Ferdinand III en mars 1657⁹ a également séjourné à Berlin auprès du Grand Électeur. Lors des difficiles négociations que provoqua l’élection impériale de Léopold I^{er} en 1658, il conclut une alliance entre l’électeur de Brandebourg et les Habsbourg le 9 février 1658 et obtint ainsi l’appui de Frédéric-Guillaume lors de la réunion de la diète électorale à Francfort en juin 1658.

Après la signature de la paix d’Oliva (1660), qui mit fin à la première Guerre du Nord, Lisola fut chargé d’une troisième mission à la Cour de Berlin (1663 – 1664)¹⁰. Après la mort de Philippe IV en septembre 1665, on l’envoya en Espagne où il séjourna en 1665-1666¹¹. À cette occasion, il prit conscience de l’énorme enjeu que constituait l’éventuelle succession espagnole, qui s’ouvrirait en cas de décès du petit roi Charles II, né en 1661.

Une des conséquences de la mort de Philippe IV et de l’ouverture de la succession d’Espagne fut l’agression française contre les Pays-Bas espagnols au printemps de 1667. Lisola avait pris contact avec Sir William Temple ministre de Grande-Bretagne à La Haye et obtenu la réconciliation de l’Angleterre avec les Provinces-Unies peu de temps après la signature de la paix de Bréda qui marqua la fin de la deuxième guerre anglo-hollandaise. Les Provinces-Unies et l’Angleterre redoutaient l’annexion des Pays-Bas espagnols par la France. Lisola avait même réussi à y inclure la Suède, pourtant alliée traditionnelle de la France. C’est pourquoi on parlait d’une Triple Ligue (*Tripleliga*) ou Triple alliance. Lisola souhaitait y inclure l’empereur, tandis que des négociations discrètes étaient entreprises avec Charles IV de Lorraine. À la suite de Lisola, les historiens ont

⁶ PŘIBRAM Alfred Francis, *Franz Paul Freiherr von Lisola*, op. cit., p. 20-52.

⁷ PŘIBRAM Alfred Francis, *Franz Paul Freiherr von Lisola*, op. cit., p. 53-74. BAUMANN Marcus, *Das publizistische Werk des kaiserlichen Diplomaten Franz Paul Freiherr von Lisola (1613-1674) : ein Beitrag zum Verhältnis von Absolutistischem Staat, Öffentlichkeit und Mächtepolitik in der frühen Neuzeit*, Berlin, Duncker & Humblot, 1994, « Historische Forschungen » 53.

⁸ PŘIBRAM Alfred Francis (ed.), *Die Berichte des kaiserlichen Gesandten Franz von Lisola*, 1 vol., 515 pages in 8°, Vienne, 1887 « Archiv für Österreichische Geschichte » 70.

⁹ PŘIBRAM Alfred Francis, *Franz Paul Freiherr von Lisola*, op. cit., p. 75-117.

¹⁰ PŘIBRAM Alfred Francis, *Franz Paul Freiherr von Lisola*, op. cit., p. 236-254.

¹¹ PŘIBRAM Alfred Francis, *Franz Paul Freiherr von Lisola*, op. cit., p. 255-292.

attribué à cette Triple alliance qui n’avait ni moyen militaire ni moyens financiers des pouvoirs de nuisance qu’elle n’a jamais eus. Dans un premier temps, elle a fourni un motif à Louis XIV pour signer la paix d’Aix la Chapelle et arrêter la marche de ses troupes aux Pays-Bas espagnols. Il se contenta d’annexer des places dans la partie méridionale des Pays-Bas (Lille en particulier) et il rassura les Provinces-Unies et l’Angleterre. En réalité Louis XIV avait obtenu avec le traité Grémonville du 19 janvier 1668 ce qu’il désirait : un partage avec l’empereur Léopold de l’éventuelle succession espagnole en cas de décès du petit roi d’Espagne âgé de sept ans. Ce traité marqua un rapprochement entre Paris et Vienne, ce que Lisola ne pouvait supporter, puisque le traité de partage secret de 1668 se situait à l’opposé de la politique qu’il défendait. D’autre part Louis XIV avait repris les négociations directes avec Charles II Stuart, qui aboutirent en 1670 au renforcement de l’alliance franco-anglaise. La Suède ne ratifia pas le traité de la Triple alliance faute de financement et en 1671 elle se réconcilia avec la France lors de l’ambassade d’Arnauld de Pomponne.

La Triple alliance fut en tout cas le pivot de l’action de Lisola aux Pays-Bas à partir de 1668. Il n’a cessé de critiquer la politique de la cour impériale jusqu’à la conclusion du second traité de partage franco-autrichien du 1^{er} novembre 1671.

La mort de Lionne et l’évolution de la politique française dans un sens agressif vis-à-vis des Provinces-Unies lui offrirent des possibilités inespérées. L’occupation de la Lorraine par la France en 1670 qui constitue le problème central de ce texte lui a d’ailleurs fourni un argument inespéré pour justifier son attitude et annoncer d’autres conquêtes du Roi Très Chrétien. Le début de la guerre de Hollande en mai 1672 donna raison à ses thèses et à ceux qui, au sein du gouvernement de Vienne, les défendait. Il obtint la conclusion d’une alliance austro néerlandaise dès 1672 et en 1673 l’empereur entra en guerre contre la France.

En 1674 le congrès diplomatique de Cologne fut en quelque sorte son triomphe. Alors que le congrès avait été réuni à Cologne pour négocier une paix de compromis entre la France d’une part, les Provinces-Unies, l’Espagne et l’empereur d’autre part, Lisola réussit à obtenir l’union des princes allemands contre la France, à renforcer l’autorité de l’empereur et à faire arrêter Guillaume de Furstenberg qui était le meilleur agent diplomatique de Louis XIV dans le Saint Empire. Lisola chercha à faire admettre la question de la Lorraine au Congrès de Cologne, alors que la France avait fait savoir par la bouche de Verjus qu’elle excluait la Lorraine de la table des négociations et qu’elle n’acceptait que des négociations bilatérales. Il persuada les représentants des Provinces-Unies d’en faire une question de principe, ce qui entraîna la rupture des négociations.

Lisola est mort à Vienne le 22 décembre 1674, quelques semaines après la disgrâce du prince Lobkowitz, au moment où la politique qu’il avait défendue semblait enfin triompher. En effet l’Alsace était occupée depuis quelques semaines par les Impériaux et les Brandebourgeois, qui venaient d’y prendre leurs quartiers d’hiver. Il s’en est beaucoup plaint à Montecuccoli, président du Conseil de la Guerre de Vienne qui était devenu ministre de la Conférence. Charles IV de Lorraine espérait reconquérir son pays, tandis que des troupes allemandes projetaient de prendre leurs quartiers d’hiver en Franche-Comté. Son vieux rêve de porter la guerre dans le sanctuaire adverse était prêt de se réaliser. On sait que la

brillante victoire de Turenne à Turckheim le 5 janvier 1675 devait ruiner tous ses espoirs.

Lisola a laissé une femme et une fille, la veuve du baron Sprang, qu’il a recommandées à l’empereur. Dans son testament, rédigé le 18 décembre 1674, il demandait une tombe sans ornement dans le couvent des Écossais (*Schottenkirche*) à Vienne, un enterrement sans pompe baroque et sans éloge funèbre. Comme à tous les bons serviteurs de la Cour de Vienne, on lui avait promis beaucoup d’argent, mais on lui en avait donné peu. La Chambre des Comptes de Vienne lui avait assigné le 20 novembre 1674 la coquette somme de 30,000 florins rhénans (un conseiller d’État recevait alors un traitement annuel de 1,500 florins). Quelques mois après sa mort, au printemps 1675 la Chambre des Comptes donna l’ordre de les verser à sa veuve, ainsi que 6,000 florins supplémentaires, mais le 18 août la veuve n’avait toujours rien touché bien que l’empereur Léopold ait veillé à ce que cet argent fût versé à sa famille. Ces retards n’ont rien d’étonnant parce que la Monarchie, qui était alors en pleine guerre avec la France, avait de sérieux problèmes de trésorerie.

Léopold, qui ne partageait pas toujours les vues de Lisola, avait perdu en lui un fidèle serviteur. Louis XIV a pu en revanche se réjouir de la disparition de cet adversaire tenace. Lisola a rédigé son testament le 18 décembre 1674 et il a laissé un testament politique en français et en latin. Dans sa dépêche du 22 décembre 1674, l’ambassadeur de Venise à Vienne Michieli a prononcé son oraison funèbre :

« Le baron de l’Isola a rendu l’âme à l’âge de 65 ans. C’est une perte considérable pour cette Cour ; il était savant dans l’art de mener les intrigues et il s’était rendu utile et les Espagnols devraient regretter sa mort. En effet il était né en Franche-Comté et il conservait une affection sincère pour la couronne d’Espagne. L’empereur qui le savait dans un état désespéré a envoyé le maréchal de la Cour pour lui accorder la grâce du titre de conseiller d’État. Ainsi les princes prétendent récompenser la fidélité en encensant les cadavres de leurs fidèles ministres. »

Lisola était l’un des meilleurs diplomates de son temps. Il était doué, retors, mais il savait aussi montrer une grande dureté quand les circonstances le permettaient. Il ne se contentait pas de faire des rapports à son gouvernement et il ne se conduisait pas en bon courtisan, car il avait ses propres conceptions. C’était un des rares diplomates qui ne fût pas un simple exécutant, mais un homme politique, qui voulait imprimer sa marque et un acteur dans les relations internationales. En vrai disciple de Machiavel, Lisola utilisait les moyens à sa disposition pour parvenir à ses fins ; il fut l’un des premiers représentants de la théorie de l’équilibre européen, mais il n’était pas toujours réaliste et il voulait souvent l’impossible. Il ne tenait aucun compte des rapports de forces dans l’Europe des années 1670. Il a sous-estimé par exemple les difficultés à mener dans les années 1670 une lutte victorieuse contre Louis XIV.

Lisola écrivain

Lisola se révéla un infatigable écrivain à partir de 1667, date à laquelle il publia *Le Bouclier d’État* pour faire pièce au *Traité des droits de la Reine*. C’était

avant tout un homme d’action dont les publications n’étaient que des moyens de parvenir à ses fins. Il a publié, sans nom d’auteur ou bien sous un faux nom, une vingtaine d’ouvrages en français, dont la liste a été établie par l’historien autrichien Alfred Francis Přebam. Lisola, qui avait compris l’importance de la presse et de l’opinion, voulait toucher un public plus large que celui des ministres et des diplomates, avec lesquels il était souvent en désaccord. Il souhaitait que l’opinion internationale prenne conscience du danger que représentait dès ce moment Louis XIV et sa politique hégémonique. Il avait déjà utilisé la presse dix ans plus tôt lors de sa mission en Pologne pour revigorer un parti hésitant, mais ce qu’il a fait dans les huit dernières années de sa carrière est prodigieux, puisqu’il a écrit ou inspiré directement une vingtaine de textes assez longs, malgré ses tâches diplomatiques et une santé déjà chancelante. Ils dépassent la simple information car même s’il est impitoyable pour l’adversaire, il critique la position de la Cour de Vienne qu’il juge trop faible vis-à-vis de Louis XIV. Par exemple il informait l’opinion des plans d’échange des Pays-Bas sans cesse échafaudés par les Français, sur les complots des Français en Hongrie et sur leur participation à une tentative d’assassinat de Léopold 1^{er}, sur les intrigues françaises en Pologne lors de l’élection de Michel Korybut, de la candidature du duc d’Enghien ou du duc de Neubourg et sur les intrigues nouées par Louis XIV avec les princes allemands. Léopold 1^{er}, ne l’aimait guère, parce que dans le texte que nous publions ici il ne cessait de critiquer la position modérée adoptée par la Cour de Vienne et qu’il adoptait le point de vue du parti qui triompha ultérieurement avec le chancelier Hocher et Montecuccoli. Or en 1670 Léopold était encore avec son principal ministre le prince Wenceslas Lobkowitz partisan d’un compromis avec la France selon une ligne qui avait été adoptée en 1668 avec le traité de partage secret de la succession d’Espagne.

Une force intérieure poussait Lisola à écrire pour défendre ses idées et les sentiments qui le tourmentaient de sorte que la plume a pris le relais de l’action diplomatique. Lisola n’était donc pas seulement un diplomate de talent mais aussi un écrivain et un pamphlétaire et le texte que nous présentons fait partie d’une ensemble beaucoup plus vaste de textes de combat destinés à défendre sa politique. Son style est différent de celui des journalistes de son temps parce qu’il écrit bien et parce qu’il est profondément convaincu de ce qu’il écrit. Cette conviction intime explique la vigueur de ses écrits.

D’une part Lisola est l’auteur attesté de 10 textes dont le plus célèbre est le premier, *Le Bouclier d’État et de justice*.

2) *Remarques sur le procédé de la France touchant la négociation de la paix* 1668, 54 pages.

3) *Suite des fausses démarches de la France sur la négociation de la paix*, 1668, 92 pages.

4) *Remarques sur la lettre de Monsieur de Lyonne*, 1668.

5) *Réflexions sur la Triple Ligue*, 1670, 4f°.

6) *Discours sur les prétentions de la France sur les places de Condé*, Linck, 1671, 74 pages.

7) *Dénouement des intrigues du temps*, 1673, Bruxelles.

8) *Saulce au Verjus. Lettre de M. de Verjus à S.A. Monseigneur le Prince de Wollffenbittel*. À Strasbourg, 1674, 87 pages in 12°. ¹²

9) *Lettre d’un gentilhomme flamand*, 1674, 5 f°.

10) *Détention de Guillaume prince de Furstenberg traduit du Latin*, 1674, 105 pages in 12°. ¹³

D’autre part on peut lui attribuer à coup sûr les 11 autres titres même si ces textes ont été écrits en collaboration avec Kramprich, résident impérial à La Haye, car ils auraient été rédigés à partir de renseignements fournis par Lisola, par exemple le texte contre Grémonville, résident français à la cour de Vienne de 1664 à 1673 et négociateur du traité de partage du 19 janvier 1668. Il s’agit de :

11) *La France démasquée*, 1670, 28 pages.

12) *Traité politique sur les mouvements présents de l’Angleterre contre ses intérêts*, 1671.

13) *Conférence infructueuse de Windischgraetz*, fin 1671, 120 pages. ¹⁴

14) *Circulaire d’un gentilhomme liégeois à MM. de Liège*, 24 février 1672.

15) *Remarques sur le Discours du Commandeur de Grémonville, fait au conseil d’Etat de Sa Majesté Impériale*, à La Haye, chez Arnout Leers Fils, 1673, 99 pages in 12°. ¹⁵

16) *Considérations politiques au sujet de la guerre présente entre la France et la Hollande*, 1673, 43 pages.

17) *Appel de l’Angleterre touchant la secrète cabale ou assemblée de Whitehall*, 1673, 93 pages.

18) *Mémoire du Roi Très Chrétien à l’abbé de Gravel*, août 1673, 63 pages.

19) *L’orateur français*, 28 pages.

20) *L’Apologiste réfuté*, 56 pages.

21) *Entretien sur les affaires du temps*, 1674, 47 pages.

La situation internationale en 1670

À cette époque, l’empereur Léopold, s’occupe lui-même des affaires avec l’aide de la Conférence secrète et il s’intéresse aux questions de politique internationale. Il y avait alors un consensus entre l’empereur et les membres de la Conférence secrète pour privilégier la reconstruction économique et le rétablissement des finances. Les ressources de la Monarchie, qui étaient réduites aux contributions des Pays héréditaires et du royaume de Bohême, ne permettaient pas d’entretenir une armée nombreuse. Il ne fallait plus compter sur l’aide de l’Espagne qui connaissait dans ces années-là de graves difficultés financières. Il était donc habile d’attendre des jours meilleurs. D’autre part l’empereur Léopold

¹² Exemplaire de la bibliothèque du château de Český Krumlov cote 57 A 10499, collection Eggenberg cote B1/210.

¹³ Exemplaire de la bibliothèque du château de Český Krumlov cote 8 A 1432, collection Eggenberg cote B1/240.

¹⁴ Exemplaire de la bibliothèque du château de Český Krumlov cote 30 A 6368, collection Eggenberg cote B4/56.

¹⁵ Exemplaire de la bibliothèque du château de Český Krumlov cote 29 A 6123, collection Eggenberg cote B6/70.

I^{er} était isolé diplomatiquement. C’est pourquoi il avait accepté en janvier 1668 de signer le traité Grémonville et de partager l’éventuelle succession espagnole. En 1670 l’empereur et le prince Lobkowitz, qui dirigeait la Conférence secrète, pensaient qu’il valait mieux s’entendre avec Louis XIV, en attendant des jours meilleurs. Ils surestimaient peut-être à cette date la puissance de la France, mais la situation internationale a beaucoup évolué à partir du début de la Guerre de Hollande et Léopold s’est retrouvé au centre d’une coalition antifrançaise. Il a fait une analyse froide de la situation, il n’aime pas le gouvernement de Madrid, mal dirigé par sa propre sœur la reine régente Mariana, veuve de Philippe IV. Il déteste son cousin et beau-frère, Louis XIV mais il veut surtout préserver les Pays héréditaires, ainsi que les intérêts de la Maison d’Autriche. Il se battra pour sauver l’intégrité des Pays héréditaires, il ne met pas sa gloire dans les conquêtes. Il a trouvé dans le partage de la succession d’Espagne un moyen de défendre les intérêts de la Maison d’Autriche sans compromettre la sécurité des Pays héréditaires, qui ne sont pas encore en état de faire la guerre à la France. C’est pourquoi à la fin de l’année 1667, Léopold, qui avait refusé d’envoyer des troupes au secours des Pays-Bas, se livra par l’intermédiaire du prince Auersperg à un marchandage avec le résident français à Vienne, le chevalier de Grémonville. Léopold récupérerait en cas d’extinction de la branche espagnole, l’Espagne, l’Amérique espagnole, la Sardaigne, Milan, la suzeraineté sur Sienna et les présides de Toscane. Les Bourbons prendraient tout le Cercle de Bourgogne, la Navarre, Rosas en Catalogne, les présides d’Afrique du Nord, la Sicile et Naples. Auersperg était un prête-nom destiné à endormir la méfiance des Espagnols. Il a agi par intérêt personnel, car il espérait recevoir en récompense, avec l’appui de Louis XIV, le chapeau de cardinal mais le véritable inspirateur de la politique de rapprochement était, au sein de la Conférence secrète, le prince Wenceslas Lobkowitz. Il était sincèrement hostile au parti espagnol et à la Monarchie d’Espagne et il voulait un rapprochement durable avec la France. Il était appuyé par le prince Johann Adolf Schwarzenberg, le père de la princesse d’Eggenberg. Ce n’est donc pas un hasard si le pamphlet de Lisola, qui s’en prend vigoureusement à la politique menée par Schwarzenberg se trouve dans la bibliothèque de sa fille, la princesse d’Eggenberg, qui l’a probablement lu, puisque l’exemplaire est signé de la main de la princesse¹⁶.

Lisola s’est réjoui de la chute d’Auersperg, brutalement disgracié en 1669, car il avait été depuis le début dans la clientèle de Portia¹⁷, le rival d’Auersperg, qui n’avait jamais caché son hostilité à Lisola. Celui-ci avait jugé sévèrement la participation du ministre à la négociation du traité Grémonville. La correspondance de Lisola avec Schwarzenberg, autre ministre de la Conférence, montre en tout cas qu’il souhaitait vivement cette disgrâce mais on ne peut dire qu’il y ait participé activement.

¹⁶ Pour la bibliothèque française de Marie Ernestine d’Eggenberg voir RADIMSKA Jitka, *Knihovna šlechtičny. Francouzské knihy Marie Ernestiny z Eggenbergu na zámku v Českém Krumlově* [La bibliothèque d’une aristocrate. Les livres français de Marie Ernestine d’Eggenberg au château de Český Krumlov], Jihočeská univerzita v Českých Budějovicích, Nová tiskárna Pelhřimov, 2007.

¹⁷ Portia Ferdinand comte, puis prince, né en 1605 à Venise, mort à Vienne le 19 février 1665. Il fut le grand maître de la cour de l’archiduc Léopold puis à l’avènement de ce dernier en 1658 son Premier ministre jusqu’à sa mort.

La conjuration des Magnats hongrois, qui fut découverte en 1670 et sévèrement réprimée en 1671 l’a mis en colère et il voulait faire connaître à l’opinion internationale le rôle que Grémonville et la France avaient joué dans la trahison des Hongrois, afin d’ouvrir les yeux de Léopold. En réalité Grémonville était prudemment resté à l’arrière-plan de toute cette affaire, car il se savait étroitement surveillé. Les Magnats hongrois mécontents de la paix que Léopold I^{er} avait signée avec les Turcs à Vasvar en 1664 avaient décidé de faire sécession, de recouvrer leur indépendance, d’offrir la couronne à un prince étranger voire dans la dernière phase du complot, de rechercher le protectorat ottoman.

Les chances d’une résistance de la part de l’empereur étaient en effet très minces au début de 1671, car la conjoncture internationale était défavorable. Les Provinces-Unies étaient isolées. La France avait même obtenu la promesse de neutralité impériale en cas de guerre contre les Provinces-Unies. Le traité du 1er, novembre 1671 garantissait en effet la neutralité de Léopold dans tous les cas sauf si le Saint Empire ou la Monarchie d’Espagne étaient impliqués. Lorsqu’il écrit ces lignes, Lisola, qui croyait que le maintien d’une paix boiteuse ne durerait pas longtemps, était plus que jamais en opposition avec Lobkowitz. L’empereur, influencé par une partie de son entourage, s’était rallié à une politique de compromis. La suite des événements a donné tort à Lobkowitz, qui fut disgracié en 1674, tandis que le parti de la guerre mené par Hocher et Montecuccoli donnaient le ton à la Conférence secrète. La paix de Nimègue a néanmoins montré que la Monarchie autrichienne, bien qu’elle ait été soutenue par une coalition hispano hollandaise et par les princes d’Empire, n’était pas encore assez puissante pour limiter les ambitions françaises.

La question lorraine

Elle est au centre du débat évoqué par ce texte, mais elle est aussi un problème important de la politique européenne au XVII^e siècle. Le caractère instable du duc Charles IV eut des conséquences fâcheuses pour le duché tout au long du XVII^e siècle. Après la signature de la paix des Pyrénées et la restitution des duchés à leur légitime seigneur, ses tendances absolutistes ont braqué contre lui la noblesse lorraine. Il maintint la Cour souveraine et refusa de rétablir les assises de la noblesse. Néanmoins c’est la question de la succession qui compliqua tout, car Charles IV aurait volontiers désigné comme héritier un fils issu de sa liaison avec Béatrice de Cusance, qui était au demeurant un fils illégitime. L’héritier légitime était son neveu Charles, fils du duc Nicolas François. C’est pourquoi Charles IV voulut un moment céder la Lorraine à la France et intégrer la Maison de Lorraine dans la famille royale en signant le 6 février 1662 le traité de Montmartre Charles IV était soutenu par les Guise, qui voyaient ainsi conforter leurs prétentions à une éventuelle succession au trône de France. Si le jeune Louis XIV était très satisfait du traité, son entourage demeurait dubitatif. Le duc Nicolas François protesta, tandis que son fils cherchait l’appui des électeurs de Mayence et de Cologne. Mayence en tant que chancelier d’Empire prit la défense du jeune Charles, ce qui surprit Louis XIV, qui proposa néanmoins un dédommagement au jeune duc. Les princes lésés se tournèrent vers la diète d’Empire dans la mesure où la Lorraine

demeurait un fief d’Empire. L’électeur de Mayence protesta contre le traité de Montmartre dès qu’il en eut connaissance.

Des troupes françaises prirent Nomeny et Charles IV continuait à mener sa vie désordonnée. Il avait épousé la fille du comte d’Aspremont, qui était âgée de 13 ans. Il continua aussi à mener une politique désordonnée et agressive qui le brouillait avec tout le monde. En 1664 il fournit à l’électeur de Mayence une aide militaire contre la ville d’Erfurt qui s’était révoltée contre l’autorité de l’archevêque. À la fin de la même année il se mêla de la querelle du *Wildfangrecht* en prenant parti contre l’électeur palatin Charles Louis, allié de la France : l’électeur palatin en vertu d’un vieux droit médiéval considérait que les immigrants des contrées voisines et les enfants illégitimes étaient des serfs qui lui appartenaient. Dans cette affaire, qui troubla la Rhénanie, Charles IV se rallia au camp opposé à Charles Louis. Il devint membre d’une coalition de princes rhénans, qui comprenait les évêques de Strasbourg et de Spire, les électeurs de Mayence, Trèves et Cologne ainsi que des Rhingraves. Pour lui il s’agissait de récupérer le comté de Falkenstein. Les alliés envoyèrent un ultimatum à l’électeur palatin le 27 mars 1665, ce qui obligea l’empereur Léopold à tenter le 20 avril 1665 une médiation, qu’il confia au margrave Guillaume de Bade.

Les hostilités commencèrent pourtant dès le mois de mai lorsque l’électeur de Mayence se saisit de la ville de Ladenburg. Toutefois la première phase du conflit se termina par un armistice qui, conclu le 31 octobre 1665, était théoriquement le prélude à des négociations de paix. Les troupes lorraines perpétrèrent pourtant des actes de violence au cours de l’année 1666. Elles pillèrent le Palatinat et les soldats de l’Électeur exercèrent des représailles sur le territoire lorrain. On décida finalement de confier la querelle à un arbitrage franco-suédois, parce que les deux puissances étaient garantes des traités de Westphalie et une sentence d’arbitrage fut prononcée le 17 février 1667.

Cet apaisement était nécessaire pour Charles IV, car au même moment il avait été invité à mettre des troupes à la disposition de la France qui en mai 1667 avait commencé les opérations de la guerre de Dévolution contre la Monarchie d’Espagne. Après la signature de la paix d’Aix-la-Chapelle, en mai 1668, Charles IV fut en revanche prié de les licencier, mais il hésita longtemps à le faire car le conflit avec le Palatinat risquait de reprendre. En avril 1668, le duc déclara aux médiateurs qu’il se voyait obligé de prendre des mesures pour défendre la Lorraine. En même temps il entreprenait des négociations avec la Triple Alliance de La Haye afin d’obtenir la garantie de celle-ci pour la Lorraine, alors qu’elle était considérée comme un adversaire par le gouvernement de Louis XIV.

Celui-ci après la paix d’Aix-la-Chapelle chercha en vain à mettre fin aux hostilités en Rhénanie, qui se poursuivirent en 1668. En juillet 1668, Louis XIV dépêcha un envoyé à Nancy et Charles IV lui promit de ne rien entreprendre contre l’électeur palatin. Ce dernier resta ferme sur ses positions. Il répondit le 29 juillet 1668 à l’envoyé français qu’il attendait que le duc de Lorraine évacuât les places de Homburg et de Landstuhl et qu’il licenciât ses troupes. Ensuite, comme Charles IV n’avait pas obtempéré, Charles Louis prit l’offensive le 23 août 1668 pour obtenir satisfaction. Il s’empara de la forteresse de Landstuhl et justifia son agression par un manifeste, dans lequel il exposait ses griefs contre le duc de Lorraine et les alliés rhénans de ce dernier. Charles IV répondit à la fin du mois

d’août par une nouvelle intervention militaire. Après avoir exigé du duc de Deux Ponts le droit de passage pour ses troupes, son armée, commandée par son fils le prince de Lillebonne partit de Sarreguemines et infligea une défaite aux troupes palatines le 26 septembre à Bingen sur le Rhin.

La diète de Ratisbonne fut à nouveau saisie de l’affaire, l’électeur de Brandebourg s’inquiéta et demanda à Louis XIV de remettre de l’ordre en Rhénanie en imposant sa médiation. Au début de 1669, l’envoyé de Louis XIV à Nancy rappela à l’ordre Charles IV en le menaçant d’une intervention française et le 16 janvier il lui ordonna de licencier ses troupes sans délai. Les Lorrains obtempérèrent et Charles Louis remercia Louis XIV pour son intervention diplomatique.

Le 2 novembre 1669 Louis XIV revint sur le traité de Montmartre de 1662 en renonçant formellement à la succession lorraine, mais cette attitude apaisante n’assainit pas les rapports entre Paris et Nancy, car au début de 1669 Charles IV avait repris contact à La Haye avec Lisola, afin de se joindre à la Triple alliance. Le gouvernement français lui reprochait d’entretenir plus de troupes qu’il lui était permis et de chercher à fomenter une alliance des princes rhénans contre la France. L’électeur de Mayence laissait d’autre part entendre qu’il soutiendrait Charles IV si Louis XIV entreprenait une action militaire quelconque contre la Lorraine, tandis qu’il poursuivait ses négociations diplomatiques en vue d’un rapprochement avec la Triple alliance de La Haye. L’électeur de Mayence envoya son ministre Boineburg en juin à l’électeur de Trèves pour l’y associer et donner sa garantie au duc de Lorraine. Chaque prince envoya alors un émissaire à Vienne pour gagner l’empereur à la Triple Alliance et appuyer les démarches de Lisola.

À Paris, on pensa en août 1670 que le moment était venu d’agir contre Charles IV et de le neutraliser en se saisissant de sa personne. Charles IV apprit au dernier moment le 26 août 1670 que des troupes étaient rassemblées auprès de Nancy. Il réussit à s’enfuir, tandis que les Français occupaient à nouveau sa capitale. Ils ne tardèrent pas à conquérir toute la Lorraine, qui fut traitée comme une province française. Louis XIV semblait d’abord prêt à restituer sa conquête au jeune duc Charles, neveu de Charles IV, mais à partir de novembre 1670 il était clair que l’occupation durerait et que la Lorraine risquait d’être purement et simplement annexée au royaume de France. Dans son histoire officielle du règne de Léopold 1^{er}, publiée en 1708, Gottlieb Eucharius Rinck donnait peut-être la vraie raison de l’agression française contre le duché de Lorraine.

« Comme l’empereur Léopold avait besoin de troupes en Hongrie, le duc de Lorraine prit le prétexte de lui venir en aide en Hongrie contre les Malcontents, pour recruter des soldats. En réalité il avait contracté une alliance secrète avec les États Généraux des Provinces-Unies. Le roi de France remarqua très vite le manège et donna des ordres au maréchal de Créqui, qui entra immédiatement en Lorraine et il aurait peut-être même pris le duc dans son lit si l’adjutant général de Fouritte envoyé de nuit avec un détachement ne s’était égaré dans un bois et n’avait ainsi laissé au duc le temps de s’enfuir. Il fut obligé de quitter le pays et de le laisser à la discrétion des Français, qui surent très bien utiliser les quartiers, les magasins et les recrues. Le duc s’enfuit en Franche-Comté puis en Allemagne et chercha protection auprès de l’empereur. Cette invasion imprévue de la Lorraine,

qui eut lieu sans déclaration de guerre préalable, fut à l’origine d’une grande guerre. »

Charles IV, qui s’était enfui en Allemagne a renoncé le 4 novembre 1670 à ses duchés en faveur de son neveu Charles. Il laissait à son fils illégitime les places de Bitche, Sarreguemines et Sarralbe ainsi que ses possessions dans la région de Sierck, Marmoutiers, Saarwerden, Falkenstein et Lixheim. En cas d’extinction de cette branche bâtarde en ligne masculine, les seigneuries devaient retourner à la Maison de Lorraine. Cet accord fut passé à Mayence où l’oncle et le neveu avaient trouvé refuge.

Charles IV s’était d’autre part tourné vers la diète d’Empire pour y demander l’aide du corps germanique, tandis qu’entre septembre 1670 et mars 1671, il y eut un échange d’émissaires entre la France et le duc. La diète était peu favorable à la cause de ce dernier, car les princes allemands n’avaient guère apprécié son attitude équivoque par le passé. C’est pourquoi la diète adressa la demande d’intervention de Charles IV à l’empereur. Elle suggéra à Léopold I^{er} de prendre Charles IV sous sa protection et de demander à la France la restitution de la Lorraine.

C’est pourquoi l’empereur envoya le comte Windischgraetz à la cour de France, car à Vienne on voulait éviter une guerre avec Louis XIV pour défendre la cause lorraine. Comme on était bien informé à Paris de cet état d’esprit, on fit traîner la négociation. C’est pourquoi Louis XIV a reçu froidement Windischgraetz qui était venu offrir la médiation impériale.

Le comte Gottlieb Windischgraetz appartenait à l’Ordre des Seigneurs de Basse-Autriche et il était Luthérien. Léopold qui semblait l’apprécier, se réjouit de sa conversion au catholicisme en 1683 et en récompense « comme c’est un seigneur qui peut m’être utile et servir le bien public, j’en ai fait un de mes conseillers d’État ». En 1670, Windischgraetz était membre du Conseil aulique d’Empire à Vienne où il siégeait sur le banc des Seigneurs pour lequel il touchait un traitement annuel de 1,300 florins. Windischgraetz a terminé sa carrière comme Vice Chancelier d’Empire et il est mort d’une manière édifiante dans la nuit de Noël 1695. Il a été difficile de lui trouver un successeur capable qui plaise à l’empereur et à l’Électeur de Mayence.

Au cours de l’audience qu’il a accordée à l’envoyé impérial le 27 décembre 1670, le roi lui a dit qu’il ne laisserait ni l’empereur ni le Saint Empire se mêler de l’affaire de Lorraine qui était exclusivement française et qu’il n’était pas disposé à accepter la médiation offerte par Léopold. Les propos de Louis XIV ont été communiqués à Lisola qui nous les rapporte de la page 39 à la page 42 de son opuscule. Léopold était parfaitement conscient de l’échec de la mission de Windischgraetz, puisqu’il écrivait à son ambassadeur à Madrid, le comte Poetting le 14 janvier 1671 :

« De Windischgraetz j’ai bien sûr des nouvelles et il est reçu très poliment mais sur le fond il semble que la France ne fera rien si ce n’est contrainte par les armes. Savoir si l’Espagne et l’Empereur sont en état de mener une guerre quasi offensive avec celle-ci est une grave question » et 15 jours plus tard Léopold ajoutait « Assurément Mars conviendrait plus que Mercure dans cette situation, mais je ne vois pas encore pour l’instant la possibilité de tirer profit de Mars. »

Comme la diplomatie française resta ferme sur ses positions, la cour de Vienne céda et Lisola crut de son devoir d’alerter l’opinion internationale avec le texte que

nous présentons. Au moment de l’agression française contre les Provinces-Unies, Charles IV se tourna à nouveau vers Louis XIV qui rejeta une fois de plus la proposition du duc. Charles IV se rendit alors à Vienne à la fin du mois de mai 1672, où il obtint un régiment de cuirassier et fut promu général de Cavalerie. Charles IV espérait qu’en participant aux combats, il serait restauré comme duc de Lorraine. Il avait d’ailleurs déjà offert ses services aux Néerlandais. On discutait pour savoir si on devait exiger du Roi Très Chrétien la restitution pure et simple de la Lorraine ou l’octroi d’une compensation. En 1673 on tomba d’accord pour en faire un belligérant autonome et on l’autorisa à passer des accords avec les autres belligérants. L’empereur et ses alliés devaient s’obliger à ne signer la paix avec la France que lorsque la Lorraine serait restituée à son duc. On aboutit à la signature le 30 août 1673 d’un traité à La Haye entre Charles IV d’une part, l’Empereur, l’Espagne et les États Généraux d’autre part, dans lequel le duc et son neveu étaient déclarés des alliés des trois puissances. Le traité était conclu pour dix ans. On accorda à Charles IV des contingents militaires qui fusionnèrent avec ses propres troupes et formèrent une armée autonome. Il s’obligeait à mener des actions offensives pour les Alliés, et il devait récupérer ses territoires tels qu’il étaient au moment de la dernière invasion française. Le duc Charles IV mourut à l’armée dans le Hunsrück le 18 septembre 1675. Son neveu et successeur Charles V, qui a combattu lui aussi aux côtés des Alliés, refusa les conditions de Louis XIV lors des négociations de Nimègue et la Lorraine resta occupée par les Français jusqu’en 1697.

Analyse du texte

C’est le récit de l’ambassade du comte de Windischgraetz en France. Il n’a rien obtenu parce que la cour de France ne craint pas la cour de Vienne, qui ne fait qu’agir par lâcheté quand elle pourrait se faire entendre et se faire écouter au bruit du canon. Il veut instruire de la réponse du Roi Très Chrétien. Le prétexte pour usurper la Lorraine. En 1667, au début de la guerre de Dévolution, le duc de Créqui, maréchal de France, a demandé au duc de Lorraine l’aide de ses troupes pour marcher contre les Pays-Bas espagnols, ce qui a provoqué le désarroi de Charles IV. En 1668 après la paix d’Aix-la-Chapelle. Charles IV est alors entré en conflit avec l’Électeur palatin à propos du *Wildfangrecht*. Comme l’Électeur palatin a été abandonné par Louis XIV, Charles IV prend Landstuhl, puis Faulquemont mais le Roi Très Chrétien a obligé Charles IV à désarmer et le duc de Lorraine n’a conservé que ses gardes, ses chevaux-légers et 500 chevaux. Dans un premier temps Lisola rappelle les démêlés de Charles IV avec la France et ses voisins durant la période 1660-1670, date à laquelle il fut obligé de s’enfuir de Nancy en 1670.

Le but de l’auteur est défini dans l’adresse au lecteur qui précède le récit. Il fait appel à l’opinion publique pour condamner la politique frileuse de la Cour de Vienne en cette année 1671. Il reproche à l’empereur Léopold I^{er} de ne pas menacer la France d’une intervention militaire pour obtenir la restitution de la Lorraine à son duc Charles IV et de se contenter de la fin de non-recevoir qui a été opposée à son envoyé extraordinaire à Paris, le comte de Windischgraetz, où il s’est rendu au mois de décembre 1670. Le comtois Lisola, qui est hostile à la

France reproche aux Puissances européennes leur attitude complaisante à l’égard de Louis XIV : ou bien elles l’admirent ou bien elles le craignent. Il montre que la France sait beaucoup mieux que l’Espagne se faire des alliés en distribuant généreusement prébendes et bénéfices à ses clients.

C’est donc un appel à tous les princes chrétiens pour qu’ils se réveillent devant l’impérialisme de Louis XIV qui, comme il l’écrit page 116, aspire à la Monarchie universelle. Seul un sursaut général pourra les sauver. Et il montre chemin faisant que les Provinces-Unies sont particulièrement menacées. Lisola n’était donc pas si mal informé puisque quelques mois plus tard ce sera le début de la Guerre de Hollande.

Transcription
Page de titre

*Conférence infructueuse
de Windisgrätz
ou violence de la France
à retenir la Lorraine,
avec ce qui s'est passé là-dessus de plus
remarquable.*
À Charleville chez Louis François, 1671

Au Lecteur

Le comte de Windisgrätz ayant été en France pour demander au Roy la restitution de la Lorraine, il n'a rien moins obtenu que cela & il s'est aperçu que cette Cour craignait peu celle de Vienne, qui ne fait qu'agir par prières, quand elle pourrait se faire entendre & écouter au bruit du canon & au tintamare des trompettes, qui est la véritable voix à s'expliquer contre un prince qui en use de même & qui l'emporte sur l'Europe, qui tremble à sa démarche ou admire sa conduite, donnant la main & de l'encens à son ambition. Et comme peut-être on ne sait pas ce que le Roy Très Chrétien a répondu à Sa Majesté Impériale, j'ai jugé qu'il serait bon d'en instruire ceux qui sont curieux d'apprendre ce qui se passe au Cabinet pour se connaître & voir où l'on en est, si l'on n'ouvre enfin les yeux & si l'on ne s'oppose à un torrent qui se déborde.

*Conférence infructueuse
de Windisgrätz
ou violence de la France
à retenir la Lorraine,*

Avant de venir au point principal de mon discours, je ne ferais pas mal de dire succinctement ce qui a fourni de prétexte à la France/ pour usurper la Lorraine, afin de donner au public une idée de la vérité de la chose que je tire des éclaircissements qu'on a publiés il y a quelque temps.

Les deux Couronnes¹⁸ ayant eu soin de Monsieur de Lorraine à la paix des Pyrénées¹⁹ & ce prince s'étant endormi sur la foi publique et sur la sûreté générale où l'Espagne croyait d'être, après avoir sacrifié ses États à se procurer un repos décevant & peu ferme²⁰, il ne s'est pas moins trompé qu'elle & au point que l'on parlait de traités & de négociations, on a tâché de les surprendre ; et ce coup/manquant, on s'en est pris à ses places, on les a démolies & on a menacé ses sujets

¹⁸ De France et d'Espagne. Le règlement de la question lorraine, qui avait été exclu des négociations de Münster, fut à la demande du roi Philippe IV d'Espagne (1621-1665) un des objets de la négociation franco-espagnole. En 1659, la Lorraine ducale était occupée par les troupes françaises et connaissait une annexion *de facto* depuis 1633. Les trois évêchés de Metz, Toul & Verdun avaient été définitivement cédés à la France par le Saint empire dans le traité de Münster de 1648.

¹⁹ Paix signée en 1659 entre la France et la Monarchie d'Espagne, qui mettait fin à un conflit commencé en 1635 par la déclaration de guerre de Louis XIII à son beau-frère Philippe IV d'Espagne.

²⁰ Par le surprenant traité de Montmartre du 6 février 1662 Charles IV cédait les duchés de Lorraine et de Bar à la France. Il en gardait la jouissance jusqu'à sa mort, il touchait une substantielle indemnité et il agrégeait la maison de Lorraine à la Maison royale française.

de mort & de la confiscation de leurs biens, s’ils ne se dépouillaient pas de la fidélité qu’ils devaient au Duc, avec un dégât qui monte à plus de 40 millions de livres.

Cette violence a eu ses prétextes, mais des prétextes ordinaires qui sont la démarche du plus fort & le malheur du plus faible. Ainsi étant morgué & traité d’esclave au milieu de ses États, on a empiété sur lui, on a chargé ses sujets, on l’a fait armer & désarmer par caprice & par une autorité / despotique que l’on s’arrogeait sur la crainte générale & sur le respect de peuples pour la France, qui les liait par des chaînes d’or. On a même étouffé en lui l’image de ce qu’il se devait, pour le faire agir par des principes contraires à sa sûreté. Ses ennemis ont tout pu contre lui & il n’a rien pu contre eux, la France lui marquant une règle fixe à ses mouvements, malgré les mouvements véritables. Voyons un peu toutes ces choses de près.

Le Roy Très Chrétien ayant entré dans les Pays-Bas, sous le prétexte de sa prétendue Dévolution²¹, avec/ le succès que l’on a su²² & qui a tant coûté à l’Espagne²³, Créqui eut ordre d’obliger le Duc à joindre ses troupes aux siennes &, s’il les refusait, de le traiter avec toute l’hostilité possible. Ainsi ce prince si souvent libre & absolu dans ses États est retourné à la servitude & aux fers ; & par une juste crainte de ne plus être englouti, il a souffert l’invasion & loin de l’empêcher, il y a prêté ses forces & la main. Et soit qu’on appelle cet air d’agir politique en l’un & violence en l’autre, le premier ne pouvait rien faire en l’état où il était & le second avait/ de quoi se faire obéir, si on faisait trop le difficile. Mais quoique cette bassesse n’ait pas été moins prompte que toutes les autres, par où le Duc a toujours témoigné une aveugle complaisance pour la France, lorsqu’il en était le plus touché au vif. Cette Couronne ne s’est pourtant jamais relâchée de la haine ni du dessein qu’elle a formé dès si long temps, d’en vouloir à ce peu qui lui restait, faible, démoli & prêt à être réduit en mesures & en débris. Nous venons d’en voir le triste & funeste effet. Passons outre & développons le nœud de l’affaire./

Le Duc donc étant en armes contre le Palatin sur des intérêts qui le regardaient, la France mit aussitôt le *holà* & pour obliger un Prince Allié, elle entreprit une seconde violence & elle chargea ce Prince malheureux de nouvelles chaînes, le morguant chez lui & lui ôtant jusqu’à la liberté de se remuer si on l’attaquait.

Or ces différends avec le Palatin n’étant pas encore assoupis, le Duc avait lieu de se conserver quelques troupes pour sa sûreté, mais cette sûreté n’était pas au gré de la France, qui avait fait choix d’une victime/ qu’elle voulait immoler au Palatin

²¹ Le droit de dévolution était un élément original de la coutume du Brabant : a en cas de décès les biens devint être dévolus aux enfants du premier à l’exclusion des enfants nés d’un second mariage. La reine Marie-Thérèse était la seule enfant survivante du premier mariage de Philippe IV avec Isabelle de Bourbon et, en dépit de renonciations solennelles au moment de son mariage, réclamait les Pays-Bas espagnols. Cette thèse discutable fut avancée dans le *Traité des droits de la Reine* (1666), qui fut précisément réfuté par Lisola dans son premier ouvrage imprimé *Le Bouclier d’État*.

²² Le droit de dévolution et la défense des droits de la reine furent le prétexte à l’intervention militaire de la France aux Pays-Bas espagnols en mai 1667, qui se termina un an plus tard par le traité d’Aix-la-Chapelle.

²³ Au traité d’Aix-la-Chapelle l’Espagne céda à la France un certain nombre de places en Flandre, la plus importante étant Lille conquise en août 1667 par Turenne – moyennant quoi Louis XIV restitua à l’Espagne la Franche-Comté conquise par Condé en février 1668.

pour l’obliger, perdant ainsi un Prince qui connaissait assez son véritable intérêt mais qui n’était pas en état de le suivre, parce qu’on lui liait la main & qu’on lui prescrivait à toute heure la loi, avec une indécence qui fait honte à tous ceux qui portent le caractère de Libre & de Souverain. Nous en marquerons plus bas la suite & l’effet.

Ainsi le Duc ne restant qu’avec ses Gardes ordinaires jusques à l’an 1664, le Roy Très Chrétien lui fit savoir qu’il l’obligerait infiniment s’il appuyait Mayence/ contre Erfurt & c’est alors que pour obéir à ces ordres, il leva des troupes qui se signalèrent fort durant tout le cours de ce siège. Mais tandis qu’elles étaient en quartier d’hiver en Allemagne, le Palatin entra en guerre avec Mayence ; & comme la France appuyait en ce temps ce dernier, le Duc pour l’obliger laissa à cet Électeur ses gens jusqu’à ce que ce démêlé fût assoupi par la sentence qu’en rendirent à Heilbronn l’an 1667 les deux Couronnes de France & de Suède, que l’on venait de prendre pour arbitres en ce point là./

Et c’est aussi lorsque Sa Majesté Très Chrétienne demanda ces troupes au Duc pour attaquer les Pays-Bas, où ses fils possédaient la plupart de leurs biens. Mais il fallut plier & fermer les yeux à l’intérêt, à l’honneur & au devoir, pour ne pas s’attirer la colère de la France, qui n’en tient rien & appelle ces choses saintes & sacrées désobéissance & infraction. Or la paix ayant été conclue à Aix-la-Chapelle, on parla de désarmer & il le fallut faire, pour éviter l’invasion & le péril, quoique le duc en ce temps-là eut fort besoin de ses troupes/ pour en assister comme il était obligé Mayence & Trèves avec l’évêque de Spire contre le Palatin, qui faisait le lent à se soumettre à la sentence arbitrale. Ainsi n’osant se remuer & la foudre étant prête, s’il n’obéissait, il désarma ses sujets, abandonnant les étrangers au Connétable qui était aux Pays-Bas, ce qui piqua au vif la France, qui s’en fit en secret un nouveau motif à s’en venger & à l’en punir un jour.

Quelque temps après, le Roy de France pour exécuter la sentence rendue à Heilbronn, tira parole du Duc de ne rien faire contre le Palatin / qui s’était voué sous main à cette Couronne & d’ailleurs il envoya aussi quelqu’un à cet Électeur, pour l’obliger à la même chose. Or ce ministre ayant assuré à son retour de Heidelberg qu’il n’y avait rien à craindre, on se reposa sur sa foi & l’on ne songea plus à défense ni à précaution, quand en même temps le Palatin vint à fondre impétueusement sur le Duc, lui enlevant Landstuhl & Hohneck. C’est aussi à ce coup que Monsieur de Lorraine crut pouvoir opposer la raison à la violence & la défense à la perfidie, se flattant que la France appuierait/ l’innocence contre l’infraction ; mais il trouva cette Couronne aussi lente & froide pour ses intérêts, qu’il avait toujours trouvée si violente & prompte pour sa ruine : ainsi il laissait au Ciel le soin de le venger, il se mit en état de repousser l’oppression & étant entré dans les terres de l’Électeur, il céda toutes ses espérances à l’Empereur, qui s’interposa pour les mettre d’accord. Les choses donc prenant ce pied & les troupes s’étant retirées en Lorraine, la France, qui n’avait rien dit jusque là pour son honneur & pour sa gloire, dont elle est si jalouse quand elle veut/ fit l’empressée, prêcha & obtint enfin le désarmement pour donner lieu au Palatin d’agir, ce qu’il fit prenant Falquenstein, qu’il démolit & quoique le Duc parlât haut en France & suppliât cette Cour de lui vouloir être juste, en lui laissant au moins la liberté de se venger, il n’en obtint rien et il vit aussitôt Créqui à la tête d’une bonne armée qui le menaça de réduire la Lorraine en cendres s’il ne désarmait.

La nécessité où il était lui arracha encore cet aveu & quand ses États fumaient & n’étaient plus que flammes & débris, il laissa/ cette joie secrète à ses enfants qui en triomphaient & le plaisir à ses amis feints de l’avoir pleinement mortifié par des contre-pieds si sensibles. Et pour donner de nouvelles marques de sa soumission, il ne resta qu’avec ses gardes, avec ses chevaux -légers et 500 chevaux qu’il s’était obligé de fournir pour ce qui lui touchait, pour sa quote-part dans l’armement projeté à Ratisbonne. C’est là une partie de ce qui fait l’aigreur de Monsieur de Lorraine pour une démarche si violente & irrégulière ; je viens à l’autre, qui n’est pas moins rude & qui marque ce que l’on veut / pour le pousser au point que l’on souhaite.

Outre les places que le Duc avait cédées par les Traités passés avec la France, il a encore été obligé de consentir à cette cession en celui des Pyrénées à savoir le duché de Bar, de Clermont, de Stenay, Dun, Jamets, avec Moyenvic & tous les lieux & terres qui en dépendent. Et par un autre traité fait en 1661 où l’on a répété les mêmes choses, la France en a tiré les postes de Gausmar & de Phalsbourg, avec la souveraineté sur l’abbaye de Corze & sur quelques autres places, comme du chemin de la côte/ d’Esme. Et en 1663, on arracha encore Marsal sous de certaines conditions, le Duc exécutant fidèlement de sa part tout ce qu’il avait promis sans que la France en ait fait de même, car elle ôte à ce Prince la souveraineté dont elle le flattait de le laisser jouir, comme au temps du Duc Henri, le ravage de la Lorraine en étant une preuve convaincante. Et pour ce qui est du chemin de la côte d’Esme, on a passé les bornes, pour mettre ses sujets au joug. On a supprimé les rentes de l’Hôtel de Ville à Paris & exclus par là le Duc de tout ce qu’il pouvait prétendre. On/ a établi contre ce qui était stipulé & on a agi sur l’affaire de Nassau avec des pratiques sourdes, sans dénommer les commissaires qu’on avait promis, en cas qu’il y aurait quelque lieu à la conteste & dispute. On n’a rien fait touchant Marsal ; & ce qui marque la violence & l’empire, on a dressé des poteaux sur les terres du Duc, pour obliger ses sujets à payer des droits qu’ils ne devaient pas ; & ce Prince s’en étant senti, ayant fait arracher ces marques de domination des lieux où on les avait fichées, & d’ailleurs pour le mortifier d’avoir voulu entrer/ en la Triple Ligue sur la liberté qu’on accordait à tous Princes & États d’en user ainsi, on a cru le punir, inondant la Lorraine de troupes, rasant ses places & surprenant le Duc, qui s’est sauvé avec un bonheur extraordinaire, sans qu’errant, exilé, & battu de l’orage comme il est, on veuille lui rendre la main & le ramener au port. On craint la France & on craint le même péril. L’Empire ne fait rien, on l’endort & l’Empereur seul a osé s’expliquer, mais en suppliant plutôt qu’en Prince comme il est. Voici le détail de la chose ; je vais m’ouvrir davantage./ Or cette récapitulation succincte montre à fond où la Lorraine en est aujourd’hui là où tous les autres Princes seront avec elle s’ils écoutent leur véritable intérêt, qui est de s’opposer à un torrent qui s’enfle d’un tissu vaste d’avantages & de prospérités.

Nous avons donc vu la source de ce démêlé avec l’innocence opprimée d’un côté & la violence qui triomphe de l’autre, soit que l’on craint de tomber avec un malheureux, soit aussi que l’intérêt en aveugle, ou qu’enfin on préfère une Paix plâtrée & un repos faux à une guerre/ honnête ; & à un mouvement qui doit faire la sûreté générale, si une fois l’on désarme & arrête court le bras d’un Prince, qui s’entend à porter des coups tantôt sourds et tantôt avec éclat & du bruit.

L’Espagne qui était la plus menacée s’était déjà mise à couvert de l’orage avec la Triple Ligue, qui la défend & protège contre une puissance qui n’est que trop vaste & laquelle devient formidable par la crédulité de ceux qui lui donnent force & aliment. Que si elle respire, si la tranquillité subsiste, si elle reprend haleine, si elle ramasse ses/ esprits & si trait à trait elle rappelle sa vigueur mourante dans un corps faible & abattu par une longue suite de secousses & symptômes, dont elle a été agitée & aux abois, elle doit cette guérison apparente à l’Angleterre, à la Suède & à la Hollande, qui ont eu soin d’elle, lorsque sa santé en était désespérée & que le mal ne souffrait plus ni de remède ni de Médecin. Ses voisins y ont appliqué la main & levant enfin le masque & donnant cours aux ressentiments d’une colère éludée ou étouffée, ils se sont aperçus de l’ulcère, dont l’infection allait passer/ jusqu’à eux si l’on n’eût pitié d’un malade abusé & de l’horreur d’une perfidie toujours heureuse. Tant la France sait l’art de se voiler & cacher le poison qu’elle couve & tant il en est qui trouvent de la douceur à se laisser surprendre & à mourir ainsi.

Or à ces trois Puissances qui ont parlé haut avec succès, ajoutons-en une autre qui s’est expliquée avec un air soumis & un ton bas sans produire l’effet qu’elle avait crû & dont elle s’est flattée vainement, comme si jamais la raison s’était fait entendre auprès d’un Prince qui est le plus fort &/ qui insulte avec joie au plus faible, les plaintes d’un malheureux faisant cette harmonie secrète qui l’enfle, & qui donne un poids occulte à sa fierté & orgueil. J’insinue l’Empereur & les voyages de Windichgratz à Paris, pour tirer de la France la Lorraine qui est trop à sa bienséance, puisqu’elle élargit ses limites & fait une liaison importante avec ses autres États, d’où elle peut morguer à son aise l’Allemagne & mettre un frein rude aux Suisses & à la Bourgogne pour les empêcher d’agir au besoin sur l’intérêt général des peuples de l’Europe./

Et Léopold s’étant malheureusement attiré le mépris des siens & celui des étrangers, par sa bonté tout à fait ruineuse, si elle est irrégulière, il en a vu les tristes effets au dedans & au dehors : la trahison de Nadasti & ses complices & la fierté des États, auprès desquels il a négocié, ou intercédé sont une preuve manifeste d’une vérité qui est si connue de nos jours. Je vais prouver ceci.

Ce Prince n’a rien pu obtenir en Hollande en faveur de Malte, touchant les biens de l’Ordre qu’on y ôte à ceux qui nettoient les mers des Pirates qui les infestent, / & lesquels font une guerre continuelle aux Infidèles, sacrifiant leurs veilles & leur sang au repos public, qu’ils conservent immuablement, autant que leurs Galères & Vaisseaux font brèche à un grand Empire qu’ils alarment ou attaquent à toute heure, lui enlevant ses trésors, ses princes & ses Sultanes & montant à notre honte ce qu’on peut faire s’il y a de la liaison en nous et si au lieu des conquêtes contiguës qui coûtent tant, on songe aux éloignées & si la France ou si ce Soleil qu’elle prône & applique à son Prince, comme l’emblème de son Idée & l’âme/ de ses mouvements, étouffe une fois de l’éclat de sa lumière & frappe de sa force insoutenable de ses rayons si funestes ailleurs, le Croissant ottoman, dont le Plein est si à craindre par l’ambition des uns ou par la léthargie des autres.

C’est aussi là & en une cause si juste, où l’Empereur a vu échouer son autorité, au lieu de s’en faire raison & d’attirer la plupart de l’Europe dans ses intérêts. Malte elle seule ayant de quoi baisser l’orgueil de ceux qui la méprisent & le commerce qu’elle peut rompre pouvant être le triste effet de sa colère contre des/

insensibles qui la méprissent, si par un zèle qui est saint, elle ne cédât ses espérances au repos de la Chrétienté agitée & à exercer sa valeur & à tourner tout l’effort de ses armes contre des Barbares qui les craignent & qui croissent en vigueur par le peu d’union qui lie ensemble nos cœurs & nos esprits, où règnent d’autres passions avec violence.

Nous venons de voir encore ses soins empressés pour l’Électeur de Cologne, contre ces mêmes États Généraux des Pays Bas, sur la restitution de Rhinberg en un temps où l’Espagne en a si fort besoin, la Hollande/ étant celle qui la soutient contre l’invasion de la France, qui s’en plaint et appelle perfidie & ingratitude ce qui n’est que l’effet sensé d’une Politique éclairée à voir & à prévenir les coups, & à conjurer de bonne heure l’orage qui grossit & est prêt de tomber sur la tête de quelques aveugles que l’intérêt glace & éblouit. Et ce qui surprend, est que Monsieur de Cologne parle haut, étant sous main soutenu de la France, afin de brouiller la Hollande & de susciter à cet État une diversion importante, soit en fomentant la restitution d’une des clés/du Rhin, ou à mettre Cologne à la raison, quoique cette place ait toujours été un des bastions de l’Empire, travaillé par le progrès rapide des armes & toujours dans les intérêts de la Très Auguste Maison d’Autriche, l’asile de la religion et le fléau de l’hérésie.

Les dix villes impériales, sur lesquelles la France n’avait pas un plus grand droit que lorsque l’Empereur en était maître, ont ressenti un autre air d’agir & malgré tout ce qu’elles ont pu & su avancer pour soutenir leurs privilèges & franchises, on n’en tient rien/ & on n’en a rien tenu, lorsque le Roi Très Chrétien a voulu établir un nouveau Parlement sur l’Alsace & les Provinces & Villes contiguës qui en dépendent, avec un Président & la plupart des Conseillers, l’Avocat général & autres Français. Cela s’est fait en l’an 1657 & la protestation de ces Villes en 1658. Mais l’on s’en souvient & on leur donnera bien d’autres atteintes, quand il sera temps, parce qu’elles ont remontré que la France demandait d’eux des choses à quoi la Maison d’Autriche n’avait jamais songée. Elles sont leur fléau ; & ce même fléau/ pend encore sur la tête des autres qui s’en moquent ou négligent les coups que l’on en peut décharger.

Brême a plié et Erfurt de même & si l’empereur n’a rien dit en faveur des dix Villes, il ne l’a non plus fait pour ces deux autres, dont l’une est à la Suède & la seconde à Mayence, augmentant l’autorité de ce Prince & de ses successeurs pour l’ôter à l’Empire & à sa tête, qui ne devrait point souffrir ces détachements qui la méprisent.

Brunswick vient de tomber ou est sur le point de tomber & par une secrète conspiration, il semble que/ les Princes qui ont quelque prétention sur les Villes impériales sont d’intelligence à se prêter la main pour les mettre au joug. Munster n’est plus ce quelle était, que si Cologne succombe, Furstenberg en voudra aussi à Strasbourg avec des suites qui sont à craindre, Bavière en veut à Ratisbonne, le roi de Danemark morgue aussi Hambourg & l’on ne sait pas ce qui en arrivera. Et si l’empereur parle, on l’écoute peu, le destin & lui le voulant ainsi ; or sans dire ce qui s’est passé en ce point, j’en vais donner un exemple tout nouveau dans les affaires de Lorraine, dont/ l’empereur a cru pouvoir se mêler en faveur d’un Prince qui a reconnu l’Empire & que l’Empire devrait protéger. En voici le fin & le détail que j’en donne.

Windischgraetz qui a de l’esprit & toutes les qualités nécessaires pour une négociation importante, n’ayant rien pu obtenir sur la Lorraine usurpée, s’est enfin détrompé & il a lieu d’apprendre à son maître & à tout le Corps de l’Empire jusqu’où va le mépris de la France pour eux. Car loin de s’en relâcher, on lui a fait entendre que cela ne se pouvait & le Roi s’étant/ déjà fait expliquer ainsi par la bouche de ses ministres, il s’en est enfin expliqué lui-même & a dit à Windischgraetz ce qui suit :

« À votre retour, vous direz à l’Empereur votre maître qu’il n’est pas d’amitié ni de recommandation de Prince que j’estime tant que la sienne & qu’en effet j’y ferais une réflexion sérieuse, quand je prendrai ma dernière résolution sur ce point. Mais je sais bien d’ailleurs que lui-même m’en blâmerait, si je souffrais que cette affaire se terminât par quelque voie de médiation ; principalement depuis que par une coutume pernicieuse qui s’est déjà introduite, les Princes/ et les États médiateurs veulent être les Garants & les arbitres des Traités, pour y contraindre par les armes ceux que la douceur met sur le chemin de l’accommodement & de la raison. Or comme je connais assez à fond l’infidélité & les artifices de Monsieur de Lorraine, je veux retrancher toutes les occasions qui pourraient commettre ensemble Votre Majesté & Moi ; ce que l’on pourrait mal aisément empêcher si le Duc en faisait une autre, à quoi sa perfidie donne souvent jour, ne tenant rien de ce qu’il a promis par une de ses maximes qui l’ont rendu & qui le rendent/ encore suspect aux Partis & toujours flottant entre l’intérêt & le devoir, dont il se moque, si l’autre lui rit & s’il y a lieu de préférer l’utile à l’honnête. L’Empereur le sait & la France & l’Espagne en ont souvent ressenti l’inconstance & sa foi peu ferme qui se tournait à tous vents. Ainsi je ne fais pas mal de couper la racine aux mésintelligences qui pourraient naître entre nous.

Mais outre ces raisons, j’en ai encore une autre plus importante pour refuser toute sorte de médiation & c’est le bruit qui court que vous venez ici pour me prescrire de la part de l’Empereur & de l’Empire/ la restitution de la Lorraine ; ce qui blesse en sorte la Majesté & mon honneur, que je déclare hautement, si j’avais à rendre cet État en considération de quelqu’un, je le ferais plutôt en celle de votre Maître que de quelqu’autre Prince de l’Europe. Mais comme j’ai dit, je ne veux pas que l’on croit que je donne à la peur ce qui ne dépend que de ma seule volonté, que je saurai toujours soutenir par les armes, si l’on me fait violence & si l’on trouble le repos où j’ai mis & laisse le Monde par des Motifs qui me sont réservés.

Ainsi pour ma gloire dont je suis si jaloux, je ne rendrai jamais la Lorraine au moins /43 dans la face présente des affaires ; elle m’appartient & il n’est personne qui n’ait plus de droit que moi sur cet État, pour ce que je viens de vous dire & pour l’infraction faite par ce Duc des Traités les plus saints & les plus inviolables.

Il est vrai que j’ajoute à même temps que j’étais d’intention de rendre la Lorraine à quelque Prince de la Maison ; & je me suis, si l’on se souvient, expliqué là-dessus à l’Empereur & ailleurs, sans que la chose ait été exécutée pour des raisons & des obstacles qu’on y a mis. Et comme cela s’est fait par les menées d’autrui, où je n’ai eu aucune part, l’on ne doit pas s’étonner / si, du depuis,, j’ai changé de dessein au moins en ce qui concerne l’Oncle & le Neveu pour leur méchante conduite, soutenue de cabales & d’intrigues qui menacent l’orage & ôtent le calme des esprits où règne la tranquillité & l’amour de se

conserver ce qui fait la plus grande douceur de la vie & la félicité la plus constante.

Or cette ressource leur étant ôtée avec l'espérance d'être appuyés, ils rentreront sans peine au devoir & loin d'emprunter ou de mendier le secours d'autrui, ils s'en viendront droit à moi pour se jeter entre mes bras, sans Médiateurs, & sans ces prières odieuses qui tolèrent & soutiennent le / crime. Et sur ce pied s'ils ont leur recours à moi avec la soumission qui m'est dûe, je me consulterai et je verrai ce que me diront mon honneur & ma gloire, que j'écoute & que je suis aveuglément dans tout le cours de ma conduite. »

Windischgratz répondit *« qu'il avait un placet sur ces choses agitées & que si Sa Majesté l'agréait, il était prêt de le lui présenter, à quoi le Roi dit qu'il recevrait très volontiers tout ce qu'on lui offrirait de la part de l'Empereur mais il y ajouta ensuite qu'il serait inflexible & qu'il ne changerait jamais de ce qu'il s'était fixé sur un point où il y allait trop de la Majesté du / Trône ; qu'au reste s'il avait à faire quelque grâce, il était prêt de la faire à ceux qu'il voulait bien qu'ils la reconnussent tout entière de lui et non d'un Médiateur qui s'en mêlât. »*

Cette fierté coupa court Windischgratz, qui n'insista plus & dit que *« le Duc biaisait sur l'air dont il devait se prendre à se conduire vers Sa Majesté »* & le Roi l'interrompit aussitôt, ajoutant *« qu'en l'état où était le Duc, il en trouverait avec facilité les moyens. »*

Voici ce qu'a répondu le Roi Très Chrétien sur la restitution de la Lorraine ; l'arrogance en est grande & / il se sert du temps, de l'occasion & de l'avantage qu'il a de reconnaître son fort & le faible d'autrui. Mais comme tous ceux qui prendront la peine de lire cette pièce n'en feront pas toujours une réflexion juste, dévorant les choses sans les goûter, j'ai cru que je pouvais leur montrer au doigt l'endroit où ils peuvent s'arrêter pour en pénétrer le fond, sans s'amuser à la superficie qui est creuse & n'a point ce charme qui engage à en considérer l'essence l'utilité & le poids.

En vérité dépouillons nous de notre passion naturelle, faisons nous justice & / disons ce que nous dirions, si l'on se trouvait en place du Roi Très Chrétien. Il prend le ton de maître & comme il sait qu'on le craint, il pousse plus loin cette crainte, sur ce qu'elle imprime de la retenue et du respect pour sa démarche. Il connaît son jeu, il en use dans l'ordre et si l'Europe est prête à servir, il est aussi prêt à la charger de chaînes. Elles plaisent on y trouve de la douceur & si l'on appelle la servitude, honneur & la violence, douceur, parce qu'il dore l'une & l'autre : à quoi s'étonner si ce Prince suit le cours des choses et s'il tient toujours le / piège ouvert, où l'on tombe de gaieté de cœur ? D'ailleurs il a le vent en poupe, il embrasse la fortune qui lui rit ; il va, il vient, & étant dans ses États ce qu'est le Soleil au Ciel, il verse ses influences partout ; il gagne les cœurs, il le laisse voir à toute heure & infatigable & endurci au travail & au hâle, sa présence inspire aux siens ce mouvement noble qui les fait agir avec un zèle & chaleur inconcevable pour son service.

Que si l'ambition l'emporte, elle fait le plus bel attribut d'un Conquérant ; la gloire, la forme, le repos lui est odieux & il se relâche / à suivre une route que les fainéants abhorrent, comme une route parsemée de ronces & d'épines. non que j'autorise l'injustice ; je la déteste & la blâme, mais je veux dire que peut-être les autres en ont fait de même en leur temps. ils ont insulté à la crédulité des niais,

aussi bien que Louis & le malheur de quelques dupes a toujours servi d’échelon aux Conquéranrs, qui ont marché sur leurs débris au Trône qu’ils ont laissé héréditaire à ceux qui le possèdent aujourd’hui comme légitime & juste. Nous en dirons un mot plus bas & j’insiste à prouver que la / France prend toutes ses forces de nous-mêmes, que notre faible lui inspire l’orgueil qu’elle a & que la tranquillité que l’on affecte tant, est tous les jours le prix de quelque lâcheté insigne. Car pourvu que nous passions trois heures en repos, l’on se soucie peu si la France tonne, si la foudre est prête, si elle la lance & qui & comment & où l’on en est écrasé. Le péril d’autrui nous rend peu sages, le naufrage ne nous intimide point & quoique nous en voyons flotter les débris à nos portes, on est peu sensible à ces illustres périls & parce que l’on ne touche point la / plaie au doigt, on la néglige & on croit que la même main qui l’a ouverte, n’a plus le fer qu’elle avait pour en faire une seconde, d’où coule à gros flots le sang qui nous reste & d’où enfin sorte l’âme & avec l’âme ce peu de liberté mourante, qui fait encore faiblement agir le corps des États & des Princes qui se mettent si mal en posture de parer les coups qu’on leur prépare & dont on les charge subtilement & sans bruit.

C’est en ce point que je n’excepte personne & l’Empire & l’Espagne & l’Angleterre & la Suède & la Pologne & le Danemark/ avec la Hollande & l’Italie & l’Allemagne se négligent. Que si les uns s’arrêtent à un repos faux & si les autres s’endorment, ce repos aura son trouble & leur sommeil sera léthargique. Et si l’intérêt en séduit, ce brillant qui trompe, passe & ne laisse qu’une lueur sombre à faire peur & à envelopper dans le désordre ceux qui s’écoutent peu & ne songent point qu’à chaque pas lâche qu’ils font, leurs héritiers s’embourbent & que leur gloire s’éclipse à de grand éclat de Louis, dont sont malheureusement si éblouis. La peur fait aussi son effet ; & enfin il semble / que tout conspire au bonheur de la France & que ses ennemis par une lenteur fatale aplanissent eux-mêmes ce qui reste d’obstacles à l’Empire du Monde. Tant ils ont peu de soin du présent & de l’avenir & tous étant malades du même mal, ils n’auront jamais recours au remède & au médecin que lorsque le mal dont ils sont si fort travaillés, sera sans Médecin & remède, sa violence s’augmentant trait à trait & devenant insoutenable & sans bornes.

Mais comme j’ai déjà dit, la France n’en est pas tant la cause que ceux qui donnent ce pied à la France/ & nous fournissent la force nous mêmes à la pesanteur des coups qu’elle nous porte. En quoi j’invective le plus contre l’Empereur & l’Empire & l’Espagne, & ensuite contre les autres qui ont même intérêt à faire que l’orage ne passe jusqu’à eux. Je vais dire ce que j’en sens.

Or pour l’Espagne, elle ne sera jamais en repos dans cette paix honteuse où elle s’est plongée au prix de ses plus beaux fleurons qu’elle a détachés de la Couronne, l’achetant avec bassesse de la France qui peut l’ôter à toute heure, si elle ne vient à une Ligue offensive / au lieu de la défensive, sur laquelle elle fonde un repos d’idée, dont elle se flatte malheureusement. Car à quoi attendre que la France se mette en état, ses actes ne le sont que trop, ses magasins remplis, son fonds assez considérable à soutenir & à pousser loin une guerre, ses Troupes choisies, sa noblesse martiale & le Roi à leur tête, qui fera toujours des merveilles, parce qu’on lui fournit sans cesse matière à travailler à sa gloire. Et s’étant couvert, comme il est, aux Pays-Bas par Dunkerque, Ath, Tournai & Lille & Binche & / Audenarde & Berg & Courtrai, qui président à des terres &

Juridictions importantes, il peut se remuer l’année qui vient & ne craindre rien au dedans & retenant les peuples conquis dans le devoir par des citadelles & par une douceur feinte, il va tonner & porter le ravage au dehors, pour apprendre aux incrédules, qu’il n’a dormi que pour veiller plus longtemps & qu’il ne s’est reposé que pour prendre force & haleine dans le dessein où il est d’en vouloir à ce qui reste aux Pays-Bas à l’Espagne : cette conquête servant de planche à celle de / Hollande, dont la chute suivra l’autre, parce qu’on laissera l’Angleterre & l’Allemagne avec ces espérances insidieuses, qui sont la fausse règle de leur démarche, après quoi elles auront aussi l’orage qui gronde au cœur & au milieu de leurs entrailles.

Il est vrai que ce coup se peut rompre, si on le pare et c’est à l’Espagne à le parer, puisque tout lui commence à rire & que la fortune l’exhorte à sortir de l’assoupissement où elle est. Car les places aux Pays-Bas sont en défense, ses troupes réglées & effectives, son Gouverneur vigilant & / actif & aussi Politique, qu’il donne toutes les marques du monde d’être un Capitaine achevé, puisqu’il en suit si bien les traces & que les expériences sont mûres, étant né ce qu’il est, & ses soins & le travail faisant ses occupations les plus sérieuses, avec l’amour des Peuples qu’il s’est acquis par ses audiences, par ses ordres, par son désintéressement & sa probité, par le commerce qui fleurit & par la liberté où l’on est de rouler de Ville en Ville, outre l’harmonie des généraux qui est grande & laquelle promet beaucoup, si on soutient leurs notions/ d’en haut ; c’est-à-dire, si Madrid appuie la démarche de Bruxelles, si les Ministres ouvrent les yeux, s’ils voient clair & s’ils souffrent que deux ou trois millions d’écus, qui ne sont qu’une faible partie du revenu vaste de la Monarchie, sacrifiés à leur intérêt particulier & à l’intérêt général de l’Europe, ramassent les vieux débris pour rebâtir sur eux toute leur gloire éclipsée. Cela posé & si l’on veut faire couler quelques troupes d’Espagne pour grossir les autres & en faire toute la force de l’armée, on n’a qu’à les traiter bien, cette nation l’emportant/ sur les autres en valeur & en la facilité dont elle souffre la chaleur, le froid, la faim & la soif, j’ajoute son intrépidité à braver les périls & les coups, les Italiens & les Wallons ayant aussi toujours fait & promettant encore des merveilles, si on les conduit & si on les conserve au pied où ils sont.

Cela établi & l’Espagne outre ce peu de millions, en immolant encore deux ou trois autres à gagner l’Angleterre & la Suède, où il ne faut qu’un effort faible, au lieu que l’autre en demande un empressé & vigoureux, la Hollande ne faisant / qu’insister sur la même chose, on verra ce que c’est que la France d’aujourd’hui & ce fantôme qui fait tant de peur, parce qu’il paraît sous des formes & des figures qui déçoivent, sera la souris de la montagne, qui ne produira qu’un avorton ridicule, au lieu de ces miracles qu’elle promet aux Dupes qui la connaissent si peu & lesquels en peuvent voir les défauts, & le faible s’ils prennent la peine de l’envisager & de lui ôter le masque qui la couvre avec un si grand avantage.

Je soutiens donc que si l’Espagne se sert des mêmes armes que la France, elle/ en tirera aussi le même effet & ses boulets d’or qui gagnent les cœurs donneront force aux boulets de fer pour remettre le pied dans ce qui s’est si malheureusement perdu. Je veux dire qu’elle n’a qu’à employer quelques deniers pour gagner l’Angleterre & soit que l’on donne sur ce pied au roi ou à ses ministres, ces sommes seront toujours bien employées, puisqu’on en tirera un grand fruit, quand

d’ailleurs ces esprits immobiles & errants se fixeront une fois, si on les arrête par le seul remords qui les peut retenir.

Ainsi ces espérances / coupées en fleur, l’Espagne à son tour l’emportera sur sa rivale en l’intrigue ; on aura fort peu de peine à faire que la Suède & la Hollande suivent le même mouvement & que ces trois Puissances unies de cœur, d’esprit & d’intérêt, agissent de concert avec ceux qu’ils protègent & qui sont les plus menacés. La France, si cela est, ne saura plus où donner de la tête & comme elle appréhende le coup qui lui doit venir de cette liaison, elle tâche de la rompre & croyant avoir déjà réussi à Londres, elle en veut faire de même à Stockholm, où elle envoie Pomponne avec des/ ordres secrets, des promesses & des remises à réduire les plus difficiles & à l’emporter au Cabinet, pour faire triompher ensuite ses armes en pleine campagne & se former ainsi d’autres Couronnes d’un second entrelacement de Lauriers qu’elle mènera à ses Lys.

Or comme tout roule sur cette négociation, on fait de grands efforts là-dessus, on croit d’employer bien ses trésors sur ce pied & on n’omet rien de ce qui peut faire réussir ce dessein important. Mais à ces batteries, l’Espagne a aussi de quoi opposer les siennes & se servant si elle veut de / ses trésors, elle ne doit rien à l’Émulatrice qui la morgue & la surmonte par un avantage qu’elle ménage & où elle se connaît mieux. Que si d’ailleurs l’autre s’en sert avec le même jugement, la Ligue offensive ne tardera guère & elle s’en va être conclue, si l’on remue les ressorts qui peuvent en avancer le mouvement & le progrès.

Et ce sera aussi lorsqu’on pourra voir si la France est tout ce qu’elle veut être en grandeur, en ambition, en gloire & à pousser loin le fil rapide de ses conquêtes. Ce Soleil qui représente son Prince avec ces / superbes mots de « NEC PLURIBUS IMPAR » s’éclipsera ou n’aura pas si fort lieu d’envoyer ses rayons de respect, de crainte & de soumission aux cœurs qui conservent ces passions empressées pour une Couronne qui brille, parce que la lenteur ajoute de l’éclat à Sa Majesté, quand toutefois l’on s’en dépouillera, si on lui ôte toute sa force & tout son ornement, qui est de faire qu’on la haïsse au dehors & qu’on cesse une fois de la craindre au dedans. C’est tout le secret de l’affaire.

Ainsi la partie étant liée ou égale & en apparence/ supérieure, les Confédérés auront beau jeu & l’illusion qui les retient se dissipant, la France leur paraîtra faible, quand si formidable aujourd’hui ; elle ne sera que l’ombre de ce qu’on la croit & au vent de la fortune qui soufflera d’un autre côté, l’Espagne reprendra ses places, l’Angleterre en fera autant avec Calais, Boulogne & Guines ; la Hollande sera en repos, mettant de nouveaux bastions entre cette Fièvre & elle & la Suède où l’on va faire un effort pour l’adoucir, la craindra moins, la mortifiant ou baissant son orgueil en l’Alsace. Outre que ses trésors/ épuisés ne pourront plus troubler la Pologne, éblouir les Princes du Nord, ni attirer les Ottomans sur la Hongrie, où elle vient de faire voir au Monde les actes les plus funestes de la plus perfide & sanglante des tragédies.

Cette révolution, comme je dis, ne coûtera qu’un peu d’argent à l’Espagne, quelque conduite & une habile négociation, qui sera de cette trempe si on la met entre les mains d’un homme d’intrigue & lequel se connaît à pousser ces adversaires par leurs propres armes. Mais outre ce que l’on donne & l’on donnera à ceux qui / portent le branle aux Conseils, on pourra encore les flatter de quelques promesses & les éblouir par un avenir qui les entraîne dans l’intérêt véritable.

J’ajoute d’ailleurs qu’en ne leur donnant rien, on peut leur donner tout. Je prouve ceci.

On ne leur donne rien & on leur donne tout en effet, si l’Espagne dispose de la moindre part des bénéfices qu’elle a en faveur de quelque homme ou Prince intrigant qui les brigue pour un frère ou un parent & peut-être pour un sujet, qu’il accommode ainsi & par où cette Monarchie doit s’attirer un esprit remuant /71 avec toute une famille considérable dans le parti. La France en fait de même & l’utilité en est immense & grande. Voici comment.

Le Cardinal d’Este a la protection de cette Couronne & il s’en acquitte avec gloire pour les Abbayes qu’on lui a données de Bonnecombe, de Cluny, de Moissac, de Vauluisant & de Saint Vast d’Arras. Celles de la Chaise-Dieu, de Saint Lucien de Beauvais, de Saint Martin de Laon & de Saint Pierre de Préaux poussent aussi le Cardinal Mancini à des efforts vigoureux en faveur de la France. Orsini & Grimaldi qui sont au même rang, l’un / étant frère des ducs de Santo Gemini & de Braccian & l’autre parent du Prince de Monaco sont encore dans ce zèle empressé pour ces autres d’Eu Sainte Marie & de Saint Florent qu’ils possèdent, outre que le dernier est archevêque d’Aix. Antoine Barberin a rendu des services importants & ces serviteurs ont été reconnus par des grâces extraordinaires, comme de l’archevêché de Reims & d’autres qui ne sont pas moins considérables, l’Abbaye de Saint Evroul étant encore à lui.

Cette politique est saine, mais elle va plus loin & elle veut qu’on oblige aussi les/ frères des Cardinaux, dont le crédit est d’un grand poids. Ainsi on donna à Bentivoglio pour le sien Saint Valéry sur Mer & l’évêché de Fréjus fut le partage d’Ondedei, frère du Cardinal de ce nom.

Et après que Casimir a souffert qu’on bouleversât la Pologne & qu’elle fut le théâtre que la Tartarie, la Moscovie, la Suède, l’Empereur & le Brandebourg ont inondé de leurs armées ou comme ennemis ou comme auxiliaires, ce Prince n’a point trop écouté son véritable intérêt & la Reine avec lui a donné pied à ces menées violentes, sans autre/ récompenses que de quelques espérances, avec les bijoux qui éblouissaient, outre l’argent que Béziers & ses successeurs y ont prodigué à toute heure contre Lubomirski & ceux qui s’étaient déclarés pour le bien de l’État. Et pour le roi qui s’est abdiqué de la Couronne par dégoût, on l’a fait venir en France & on lui a conféré les Abbayes opulentes de Bonport, de Fécamp, de Saint Germain des Prés, d’Orcamp de Saint Turin d’Évreux, de Tyron, de la Valace & du Vaux de Cernay.

On a aussi chatouillé de ce charme les Ministres/ étrangers qui étaient en fonction à Paris. Le comte d’Aglie, Ambassadeur de Savoie a eu Saint Jean des Vignes & Mansieri agent de Modène, Aurillac, le cabinet n’étant pas à couvert de ce leurre qui fléchit les plus insensibles. Les deux Antoines de Savoie, fils naturels de Charles-Emmanuel & de Victor Amédée, ont possédé ou possèdent Hautecombe & Vaux ; le chevalier de Savoie Soissons, Saint Médard en cette même ville, ainsi que Louise comtesse palatine, Maubuisson. Ces attachements étant au gré de leurs parents les plus proches, qui suivent le même/ torrent qui court à leur gré enflé de grâces & de bienfaits.

Mais jamais Étrangers ont plus servi que les Fürstenberg à la France, la Bavière & Cologne qui suivent des partis opposés, au moins en secret, aux partis que suivaient leurs prédécesseurs, avec les négociations du Nord & les autres, en

sont une preuve certaine. Et si l’on ôte quelque pension honnête qu’on donne aux deux autres pour un zèle sans égal, le troisième a les Abbayes de Saint Clément & de Saint Arnoul de Metz, Saint Vincent de Laon, Gorze & Saint Rémi de Reims. Cette/ Maison, qui est libre, reconnaît ainsi les bontés d’une Couronne qui la ménage par des choses qui lui coûtent si peu avec une utilité inconcevable. Que si on blâme ces princes de cet attachement pour la France, ils diront qu’ils rendent quelque fruit à ceux qui les cultivent & qui leur offraient des avantages en foule, quand on les méprisait ailleurs. La Politique étant sensée d’un État, où l’on attire un esprit intrigant dans le parti, sans faire des grâces à ceux qui jamais ne pourraient les reconnaître. Et c’est cet aveuglement ou cette précaution, qui fait la/ démarche inégale des Couronnes.

J’ajouterai par occasion que Mazarin n’a pas été du depuis, étant le rebut de l’Espagne, ou plutôt de ses ministres qui le traitaient avec mépris. Mais qu’aussitôt qu’il commença à se faire voir, lors trompant le marquis de Sainte Croix à Casal & lors le comte de la Rocca à Turin sur des choses dont il les éblouit subtilement, on s’aperçut que cet esprit souple, qui savait si bien l’art de nuire, aurait aussi eu ce même zèle pour le Parti, si l’on s’en fut servi & ce regret sensible s’augmenta/ quand étant élevé au Ministère, il marcha sur les traces de Richelieu, se réglant sur le plan que ce grand homme avait dressé pour l’avantage de l’État, dont il avait si longtemps eu le timon & le gouvernail en main. Or étant persécuté, banni & proscrit, il n’écoula jamais l’Espagne qui lui tendait les bras pour le recevoir avec joie ; & constant & ferme dans le même intérêt, il préféra l’incertain au certain & le péril à la sûreté qu’on lui offrait de la part d’un Prince dont il était né sujet. Je rends cet éloge à sa gloire & je laisse au Lecteur une matière à s’étendre / & à s’y approfondir.

Tout cela sert à montrer ce que l’Espagne pourrait faire, si elle voulait se servir aussi bien que la France de ses bénéfices, en quoi elle l’emporte infiniment sur elle. Ajoutez qu’on attire par là bien des partisans dans un État, que les Étrangers naturalisés & puis originaires enrichissent, le nombre grossissant le peuple & donnant poids à son opulence. Mais c’est là qu’il faut voir clair & suivre la Politique qui guide. Au reste j’ai averti l’Europe d’une des maximes de la France.

J’ai dit tout ce qui était en faveur de l’Espagne pour / sortir de la boue, où elle est & pour faire succéder la crainte & le respect à la honte & au mépris que l’on a pour ses intérêts. Je viens à l’Empereur, qui a aussi lieu de parler haut, s’il cesse une fois de parler bas & s’il se met en état de se faire obéir en ce qui est de l’ordre & juste : Voyons comment.

Ce Prince Auguste a assez de quoi se faire craindre, s’il se souvient de son caractère & des forces qu’il a & s’il veut les employer & se servir de ses trésors qui sont grands & considérables. Ainsi outre le branle que son autorité porte aux affaires de l’Empire, sans encore / ceux que ses bienfaits & l’intérêt général tiennent dans ses intérêts, il n’a qu’à armer pour se faire voir tout entier & ce qu’il est & peut être en effet dans les affaires présentes. Et il en viendra à bout, s’il met sur pied les 50 mille hommes qu’il a projetés pour les faire marcher au besoin. Ajoutez qu’il s’emploie à purger les Finances des sangsues qui en sucent la substance la plus claire. Ainsi l’argent qu’il en tire, joint à 20 millions de livres que les confiscations lui donnent, à les faire entrer droit dans ses coffres, sans

détour ni biais, avec les autres sommes / ordinaires & extraordinaires, qu’on lui fournit à toute heure, l’amour & le zèle des siens en étant un fond inépuisable, produira toujours des merveilles, si loin du faste & d’une pompe creuse qui mine, on l’emploie à la subsistance des troupes & à les soutenir par un attirail de canons, pour opposer leurs voix à cette autre de la France qui fait tant de bruit & qui n’écoute personne, parce qu’elle s’est mise en possession de faire taire ceux qui veulent s’énoncer ou se plaindre d’une violence. C’est le seul secret qui peut rétablir la gloire éteinte d’un Prince/ qui étant joint à l’Espagne & leurs ressorts agissant sous main, peut borner l’orgueil des bouffis & donner une autre face & essence aux choses. Je me suis expliqué, on n’a qu’à suivre ce que je prescis là-dessus. Mais laissons le soin de ces choses au destin & venons à la Lorraine, qui est en butte aux violences de la France par une de ses maximes fondamentales à la vouloir mortifier, ou si l’on peut, à joindre ce fleuron aux siens, pour morguer avec succès le Luxembourg, Trèves, Mayence, la Bourgogne & les Suisses.

Le Roi Très Chrétien / soutint encore à Windischgrätz que le Duc n’était plus ce qu’il avait été auparavant, c’est-à-dire qu’il n’était plus libre, ni souverain, l’infraction des traités ayant mis les choses à ce pied & rendu ce Prince esclave, d’indépendant qu’il était. Retraçons nous en ce point le passé & reprenons les causes de cette haine & d’une animosité qui s’est rendue héréditaire contre une Maison dont la tige est auguste & les branches de même, ou du moins illustres & qui brillent pleines d’honneurs & de gloire. Ouvrons nous donc.

Après l’usurpation si connue/ de Pépin sur les Mérovingiens, Hugues Capet en fit une autre sur les descendants de Charlemagne & s’étant ancré dans l’esprit & le cœur des Grands & du Peuple, comme il était Maire du Palais & qu’il avait de la conduite & de l’intrigue, outre que les grâces descendaient de lui & leurraient ou éblouissaient les plus difficiles, il n’eut pas de peine d’arriver au but qu’il s’était proposé. Et quand Charles, frère de Lothaire & oncle de Louis le Fainéant, devait succéder à son neveu avec la Lorraine qu’il réunissait au corps de la France, Hugues l’emporta sur lui &/ on répondit à ce *prince qu’on avait besoin d’un homme qui eût soin de l’État*. On lui reprocha son affection pour les Allemands, qu’il en avait pris les mœurs & qu’il en voulait avec eux de concert à la France. Ce qui fit le droit de Hugues & l’exclusion de Charles que l’on persécute encore aujourd’hui dans sa postérité, l’éloignant ainsi d’un trône qui leur appartient bien mieux qu’aux Bourbons qui le possèdent en suite des Valois, si la Loi Salique est quelque chose & si ce même droit dont l’on se sert pour envahir les États voisins pouvait être de mise pour un Prince qui / loin de l’appuyer par les armes n’ose pas la citer, tant son respect est grand pour une Couronne qui le touche au vif & qui lui porte les coups les plus pesants. C’est ce que nous en disent Serres & Mézeray deux Historiens d’autorité, irréprochables en leurs écrits & qui blâment l’un & l’autre en des termes soumis l’usurpation préalléguée.

Ainsi au lieu que le Duc pourrait dire que la France est à lui, le Roi soutient que la Lorraine lui appartient par une étrange révolution des choses, à laquelle donnent poids leur puissance inégale, la force / la Majesté & les moyens de l’un qui l’emporte loin sur l’autre, qui étouffe ses sentiments & qui sans regarder le passé, ne songe plus qu’à la tranquillité présente & à rentrer, s’il peut, dans ses États, sacrifiant encore quelque pièce importante à la France, qui en est si avide & laquelle s’entend merveilleusement à former des querelles utiles & à jeter des

semences de guerre & de division pour en tirer le fruit qu’elle s’en promet sur l’occasion & le faible des autres qui sont toujours la règle fixe de ses mouvements qu’elle prétexte par des droits / et qui ne manquent jamais au plus fort.

Et l’Empereur le souffre & l’Empire y consent ; & à ce qui leur semble, la perte d’un Prince qui s’est perdu pour eux est légitime, parce qu’on les laisse en repos, sans songer qu’on les attaque par l’autre & qu’on leur montre aujourd’hui ce qu’on fera demain contre eux, quand l’Espagne sera encore plus à bas & la Hollande aux fers. C’est la relâche qu’on leur donne & cette douceur qui les flatte leur coûtera bien cher un jour, lorsqu’ils auront eux seuls à essayer tout l’effort de la France enflée de ses prospérités & / grossie de tant d’illustres débris.

Ajoutez à cette lenteur qui glace les affaires la fainéantise où l’on est de regarder à bras croisés la ruine d’autrui, sans accourir au feu qui brûle un voisin, avant qu’il aille plus loin & que la combustion en soit générale. On en usait mieux du passé, quand on conjurait aussitôt l’orage qui menaçait & la furie en était ralentie avant qu’on y eût donné cours. C’était là l’effet surprenant d’une Politique qu’on néglige de nos jours & parce que la France fait la douce, la bonne & la complaisante avec les uns, toujours avec le / miel en la bouche & l’or à la main, on la tolère & on veut bien qu’elle soit fière, pleine de fiel, violente & environnée de chaînes pour en charger les États & les Princes libres qui sont à sa bienséance : comme si ce torrent superbe de dépouilles glorieuses dût s’arrêter court & ne point porter le ravage ailleurs, quand rien ne s’oppose à l’impétuosité qui abat & porte le dégât partout.

Mais, outre le luxe qui abâtardit, l’intérêt encore en aveugle & les espérances en trompent, sans qu’on puisse rompre le charme qui les assoupit ni les tirer de la / 93 léthargie où ils sont & les grandeurs idéales dont on les éblouit, font qu’ils laissent le certain qu’ils négligent pour l’incertain qui les flatte ainsi que ce chien qu’Ésope suppose avoir laissé tombé la pièce qu’il avait pour cette autre plus grande qui n’était qu’une ombre que lui figurait l’eau claire & tranquille de la rivière qui le jouait.

Et c’est cette même apparence insidieuse qui arrête le mouvement du Corps de l’Empire & de la Tête qui pourrait le faire bouger avec gloire & succès, s’il y avait de la liaison entre eux & si l’intérêt particulier / n’avait pas quelque chose qui les touchât plus que l’intérêt général ; et de la même indifférence qu’ils ont regardé la chute des Pays-Bas en 1667, ils souffrent encore que la Lorraine tombe pièce à pièce, quoique l’un leur eut contribué comme étant du Cercle de Bourgogne & que l’autre en ait toujours fait de même, comme un État qui est purement à eux depuis une longue & constante suite de siècles.

Mais si les Princes libres tardent à s’émouvoir par crainte, par intérêt ou autrement, l’Empereur n’en est pas logé là & sa puissance / le met au-dessus de ces pensées lâches & soumises. S’il veut, il peut faire voir que sa colère est juste & qu’il est en état de porter les mêmes atteintes qu’on lui donne, songeant à l’Alsace perdue & à ces autres provinces que l’on a abandonnées par la Paix de Munster à la France, qui en jouit tranquillement & pousse toujours la roue plus loin. Ainsi ce Prince que la gloire aiguillonne & auquel la honte passée inspire des sentiments d’honneur, n’a qu’à se mettre à la tête de 50 mille hommes pour ramener le Duc ou le Prince Charles dans un État qui / leur appartient légitimement & Mayence & Trèves qui sont obligés par leur Ligue à les appuyer, suivront cette même route &

à leur exemple les autres qui seront poussés par l’esprit d’union & par l’amour de la liberté. Et Léopold une fois Auguste, si méprisé & ulcéré si souvent, volera où l’Aigle & arrachera d’un effort noble les Lys qui s’avancent trop pour rétablir le calme dans le Monde qui est aux abois par leur senteur puante, l’ambition l’infectant, loin de cette modération qui les rendait autrefois si agréable.

Et c’est lorsque protégeant / la Lorraine & tirant le Pays-Bas de l’oppression, qui est purement un effet & un ouvrage réservé à sa main, où il a tant d’intérêt, puisque l’on y combat & s’épuise pour lui, il soutiendra avec Majesté le caractère qu’il porte & à l’exemple de son père Auguste qui triompha à Nordlinghe, sans pousser la victoire où il pouvait, il ira avec la fortune & la Justice pour guides, parler aussi haut au Cœur de la France & aux portes de Paris que Louis XIII & Louis XIV ont fait autrefois au Cœur de l’Empire & à deux pas de Vienne par leurs armes ou / par leurs intrigues qui ont fait tant de bruit.

J’ajoute & Gravel à Ratisbonne & Grémonville à Vienne qui sèment à toute heure l’esprit de division parmi ceux qui président à la Diète & au Conseil d’un Prince qui devrait au moins voir clair à l’âge où il est, pour s’opposer aux intrigues de ses ennemis héréditaires. Disons donc quelque chose sur ces Ministres.

Gravel a toutes les qualités nécessaires pour conduire une négociation importante & toujours actif & jamais surpris, il sait l’air de donner une couleur fautive ou apparente au / mensonge pour en faire une vérité qui éblouisse, parce qu’il la voile & qu’il en couvre tous les endroits défectueux avec une éloquence & une présence admirable qui entraîne les moins éclairés dans ses sentiments. À ce charme qui est grand, il en ajoute un autre merveilleux qui est la corruption qui porte coup & pénètre, où il n’avait fait qu’effleurer & s’arrêter à la superficie. Et en cette face il rompt les mesures saines que l’on prend pour le bien général de la Germanie ; l’Empire & sa gloire touchent peu & on ne fait que délibérer sur une / chose qui exige une diligence ailée ; la conjoncture passe avec l’occasion & au lieu de prévenir, qui est le secret des États et l’âme des expéditions, on attend & loin de faire une liaison utile, on souffre qu’un autre la brise & que sous main ayant attiré des princes dans le parti, il tende le piège & qu’il revienne avec les fers dont l’on a été chargé autrefois.

En quoi Gravel est admirable, sa cabale l’emportant parce qu’il a toujours de quoi la soutenir & la faire agir & mouvoir avec succès. Ainsi il retarde l’armement projeté pour la / sûreté de l’Empire & ainsi il a fait que Risacour ait parlé inutilement en faveur de Monsieur de Lorraine, le traitant de chimérique & de creux & même sa fierté est allée à l’appeler misérable & gueux, l’insultant & bravant son malheur qui n’est que l’effet du zèle & de la fidélité qu’il a pour son Maître au plus fort de ses persécutions, sans en faire comme ceux qui étaient dans Epinal, que la France avait déjà ménagés avant d’inonder cet État, ces âmes ayant ainsi leur foi suspecte, qui les met bien pour un temps au large pour les mettre à / l’étroit dans l’histoire, où la postérité leur donnera un nom juste & les traitera d’infidèles, malgré le devoir qui s’y opposait & leur inspirait des sentiments plus modérés.

Mais pour donner au lecteur quelque idée de ce qu’est la Lorraine aujourd’hui il n’y a qu’à se la figurer fumante, démolie, couverte de débris & ses sujets les yeux pleins de larmes & le cœur gros de soupirs, accablés d’impôts & de charges énormes avec 9 mille vaches & bœufs pour une seule fois & 80 mille livres

d’extraordinaire par mois, sans le dégât qui s’est / fait & qui monte à des sommes prodigieuses. Gravel & la France prétextant ces violences de la gloire & de l’honneur du Roi à venger le parjure & à punir l’infidélité d’un Prince qui n’est criminel avec son Neveu que pour tâcher de sortir de l’oppression & de rompre les fers qui leur ôtent la liberté où le Ciel & le destin les a fait naître. C’est là le fin de l’intrigue de Gravel, où il réussit merveilleusement, empêchant que l’Empereur & l’Empire ne se bougent en faveur de celui qui en a toujours été le bastion & qui le sera encore si on le conserve dans / l’indépendance juste de suivre son intérêt, qui est l’intérêt général. Je viens à Grémonville.

Il a la même force d’âme & l’esprit que l’autre & la trempe en est à peu près la même ; ajoutez la Politique qu’il suit dans toute son étendue & c’est là où il croit que le crime est une vertu d’État, outre sa galanterie à être bien avec ceux & celles qui ont quelque crédit à la Cour. Que si le bruit est quelque chose on lui impute les troubles de Hongrie & cette source de maux qui travaillent & ont travaillé l’Empereur.

Or donc la chose est ainsi /ou elle ne l’est pas. Si ainsi à quoi ne point l’en convaincre & souffrir qu’il s’éclipse, publiant que l’on forge ces illusions à lui attirer de la haine, quand on ne lui en parlait pas étant à Vienne & sur le lieu. Et s’il n’en est rien on a tort de lui en vouloir par l’imposture. Mais si encore il est vrai l’Empereur & son Conseil font mal de ne pas le noircir par la déposition des coupables & cela étant, comme on le croit, on n’a qu’à s’en assurer & lui demander s’il a tramé par ordre du Roi ou si en son nom privé : si par ordre Léopold avait lieu de rendre / la France odieuse, publiant la malice exécrationnelle & c’est lors qu’il pouvait s’armer & justifier l’armement, les Princes & les États libres n’ayant rien à censurer là-dessus, puisque loin de l’invasion on ne tendrait qu’à venger l’injure & à mettre la vie hors de surprise.

Que si d’ailleurs Grémonville machine & forme tous ces desseins de lui-même, il en est responsable & séparant le fait & le caractère, on pourra le punir, sans que la France le réclame, sur ce qu’on désavoue le coup qui manque & celui qui devait le / porter comme une victime d’État qu’on abandonne à la colère d’un étranger & au malheur de ne point avoir réussi. C’était le seul biais que l’Empereur devait prendre dans une affaire si douteuse, au lieu d’écrire au Roi de rappeler Grémonville, sa conduite n’étant pas à son gré & ayant des raisons secrètes à le renvoyer, si on n’y donnait ordre pour empêcher le bruit & l’éclat. Ajoutez ce qui vient d’arriver entre Lobkowitz & lui sur la place qu’il avait prise à la Comédie, quand elle n’appartenait qu’à un Prince, les résidents n’en ayant en cette / Cour au moins en ce rang qu’il s’arrogeait, ce qui lui attira l’affront & la violence de l’autre qui le prit par le bras & l’en fit sortir par force.

C’est l’air d’agir d’une Nation qui donne la loi à l’Europe, ses puissances s’y étant soumises par crainte ou par intérêt ; voyons un peu où en est la Hollande pour avoir parlé clair dans une chose où il allait de leur repos & de la sûreté publique.

Après l’heureuse conclusion de la Triple Ligue malgré la France qui s’y était opposée avec toute la chaleur possible l’aigreur du / Roi a été grande contre les auteurs qui l’ont ménagée & comme les États Confédérés s’y sont signalés le plus, ils ont aussi à essayer la haine & les effets qui en ont été inséparables, soit par des

droits augmentés sur les denrées, ce qui les a obligés d’en faire de même avec la France, soit aussi à les traiter avec froideur & mépris.

Beuningen leur ambassadeur nous en pourrait dire des nouvelles s’il prenait la peine de vouloir s’énoncer sur une chose qui l’a touché au vif dans tout le cours de sa négociation. Mais comme cela s’est passé il vaut mieux dire / ce que Grotius, qui a succédé à l’autre, a souffert de violent & d’outrageux en ce point.

C’est le fils de ce Grotius qui pour s’être attaché à Barnevelt l’oracle de la Hollande a été traité de même, Maurice les voulant perdre, leur objectant de suivre Arminius qui était opposé à Gomarius sur les sentiments de la Religion ; & comme ils étaient l’un & l’autre d’autorité ce schisme partagea l’État qui se sauva par le soin que l’on eut d’éteindre ce feu en sa naissance. Barnevelt fut immolé & perdit la tête qui avait été comme l’organe & l’admiration / de l’Europe. Grotius fut longtemps en prison & il en sortit dans un coffre, se retirant en Suède, d’où cette Couronne l’envoya en Ambassadeur à celle de France, Richelieu l’estimant &, pour lui marquer son estime, se promenant souvent avec lui & donnant à l’entretien sensé de ce grand homme les heures qu’il pouvait dérober à ses occupations solides, ou pour mieux dire prenant de lui & de la lecture de cette haute conduite qui a fait la gloire de l’Europe & la sienne. Et pour couper court, Grotius a laissé en neuf gros tomes une image de ce qu’elle était / en effet ; & entre ces pièces, celles du droit de la guerre & de la paix, & l’histoire des Pays-Bas avec un jugement, une éloquence & la pureté latine toute entière, tenant beaucoup de l’air d’écrire de Tacite. Je rends cet encens à son mérite.

Or Grotius, à l’exemple du Père, s’appliquait à tout ce qui pouvait le faire marcher sur ces traces, l’État en fit choix pour soutenir ses intérêts en France en quoi il a réussi avec gloire & le Roi s’en venant voir ses places conquises lui dit sur ce que la Hollande pressait fort en Espagne, en Angleterre & en Suède d’avoir / l’œil au repos général que *Messieurs les Hollandais ne respiraient que la guerre*. Comme s’il n’était pas permis de se mettre en état de ne rien craindre & de s’opposer à la France qui en veut à l’Europe, quand la France a toujours instigué & l’Angleterre & la Hollande & l’Italie & la Suède & le Danemark & le Nord & Gabor & les autres Puissances plus odieuses pour arrêter court l’Espagne, sous le prétexte qu’elle en voulait à l’Empire du Monde. Cette sûreté que l’on prônait tant autrefois n’est plus de mise & on persécute ceux qui la cherchent comme des / ennemis & infracteurs du repos public. Je brise ici & je vais dire ce qui a encore ulcéré Grotius.

Faisant le tour du camp avec le Roi, les troupes étaient incessamment contre lui & elles témoignaient par des huées que l’on redoublait à toute heure, l’impatience où l’on était de ne pas attaquer la Hollande ; cette fierté étant encore inséparable de la Cour, qui couve ses sentiments tandis qu’il en est qui s’expliquent à contretemps. Villeroy en est un & ayant paru un jour en soldat avec un buste très beau ; on lui dit *qu’il était ainsi peu propre pour le bal* à / quoi il répondit *qu’il l’était assez pour danser sur les contrescarpes de Maastricht* & Grotius que l’on frappait par là à dessein lui ayant demandé *ce qu’il y ferait*, il ajouta *qu’il tâcherait d’y entrer*. Voilà la vérité de la chose & ce qui a fait en partie le motif du retour de cet Ambassadeur qui revient pour veiller à l’intérêt général.

Cet air d’agir est bien loin de celui dont le Roi flattait la Hollande, quand elle la fit complimenter sur son heureuse arrivée à Dunkerque, ayant dit au résident de

cet État, *que tant plus il s’approchait des Provinces Unies, tant plus aussi / elles pouvaient espérer une suite continue de ses bienfaits & de ses grâces.* Et on ne voit rien moins que cela si ce n’est qu’on appelle une amitié qui étouffe une amitié solide & réelle. Le temps nous commence d’apprendre là-dessus de grands secrets & il nous instruit qu’il y a un tison caché sous les cendres qui fument & qui doit susciter un jour un grand feu.

Cela s’il est vrai que cours d’un torrent est rapide & qu’une chose qui est sur la pente roule & tend vite vers sa fin si rien ne l’arrête & si l’on s’endort, tandis que ce roulement se forme & se fait. Je veux dire que la France étant ce qu’elle est va à grands pas vers son centre qui est la Monarchie universelle, tous y donnant la main ou par leur méchante conduite ou par l’intérêt qui les lie à cette Couronne / qui ne connaît que trop son fort & le faible d’autrui.

Et la France d’aujourd’hui étant bien autre que la France d’autrefois prend ses mesures pour se grossir & s’élargir par une profession héréditaire, qui va de Père en Fils s’il est vrai que les Français *firent un vœu perpétuel de conquête.* Ce qui marque leur esprit hier plein de feu & ambitieux : que si l’on prend la peine de lire les Histoires, on verra qu’ils n’ont rien fait dès lors que croître en forces, en puissance, en gloire & en Majesté & que s’étant déjà avancés si fort, ils sont bien mieux en train qu’ils étaient du passé pour finir la course & la terminer, donnant un Maître à la terre & laissant à Dieu / les soins d’en haut pour s’arrêter à ceux d’ici bas : c’est une vérité & l’adulation de Virgile pour Auguste est visible & sent son poète.

Or la France pour en venir à bout s’est avisée d’un moyen assez subtil : c’est qu’outre son charme à prendre les avides par des espérances ou par l’or, elle tâche encore de s’unir l’esprit des Étrangers par des levées qu’elle en fait en Suisse, en Allemagne & en Italie, où les efforts en ce point sont grands ; quoique la Savoie devrait s’y opposer puisqu’elle ne combat que contre elle-même, si elle se joint à la France qui n’en demeurera pas à Pignerol, cette conquête qui fera planche aux autres étant réservée pour la dernière. Et Rome & la Toscane & Mantoue & Parme & Modène & Venise & les autres auront aussi l’orage à essayer à leur tour / tandis que le projet de les rendre suspectes à l’Espagne réussit si l’on n’y donne ordre. Faisons encore un tour aux Pays-Bas & voyons où il en est pour en tracer une faible ébauche au Lecteur.

La France ayant mis ses places en état réserve le coup qu’on appréhende pour l’été qui vient, ayant destiné l’hiver à rompre la Triple Ligue si ses intrigues & l’air & l’or dont on les soutient sont encore quelque chose. Cependant elle continue ses violences en Lorraine & si elle la rend, elle pourra toujours rentrer quand elle veut n’ayant plus de place ni ville forte pour l’arrêter. Et ses prétentions sur Linck, Condé & l’Écluse de Nieupoort sont la fumée d’un grand feu qui s’approche & dont les flammes se verront bientôt, si l’on n’y apporte le tempérament que l’on doit : outre l’Empire à retenir pour 2 ou 3 cents francs de prairies inondées à Condé, de 15 ou 20 mille sur des particuliers : le Roi n’en sachant rien & ne consentant à ces injustices que par surprise. Ainsi pour éviter la suite on n’a qu’à se mettre en état de les repousser & si la Politique qui les conseille est assez forte de les prévenir par une bonne liaison, attaquant la France avant qu’elle attaque les autres, la Triple Ligue pouvant faire un grand fonds sur les avantages qu’elle en doit espérer, si elle veut s’enrichir de dépouilles justes, si

elle souffre qu’on marche sur ces traces & si enfin elle consent que les autres Princes & États qui craignent l’oppression y aient leur recours comme à l’asile & au port à les couvrir de la violence & de l’orage.

BIBLIOGRAPHIE

- Conférence infructueuse de Windisgrätz ou violence de la France à retenir la Lorraine, avec ce qui s’est passé là-dessus de plus remarquable* (1671), Charleville, Louis François.
- BAUMANN Marcus (1994), *Das publizistische Werk des kaiserlichen Diplomaten Franz Paul Freiherr von Lisola (1613-1674) : ein Beitrag zum Verhältnis von Absolutistischem Staat, Öffentlichkeit und Mächtepolitik in der frühen Neuzeit*, Berlin, Duncker & Humblot, « Historische Forschungen » 53.
- BÉRENGER Jean (1965), « Une tentative de rapprochement entre la France & l’Empereur : le traité de partage secret de la succession d’Espagne du 19 janvier 1668 », *Revue d’Histoire Diplomatique*, p. 291-314.
- BÉRENGER Jean (1975), *Finances & absolutisme autrichien dans la seconde moitié du XVII^e siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, Imprimerie Nationale.
- BÉRENGER Jean (1990), *Histoire de l’Empire des Habsbourg de 1273 à 1918*, Paris, Librairie A. Fayard. (traduction espagnole, anglaise, allemande & roumaine).
- BÉRENGER Jean (2004), *L’empereur Léopold I^{er} (1640-1705) fondateur de la puissance autrichienne*, Paris, PUF, Coll. « Perspectives germaniques ».
- BÉRENGER Jean, SOUTOU Georges-Henri (dir., 1998), *L’ordre européen du XVI^e au XX^e siècle. Actes du colloque de l’IRCOM-Paris I, 15-16 mars 1996*, Paris, PUPS.
- ŘIBRAM Alfred Francis, « Zur Wahl Kaiser Leopolds I. », *Archiv für Österreichische Geschichte (AÖG)*, 73, p. 79-222.
- ŘIBRAM Alfred Francis, « Die Heirat Leopolds I. mit Margaretha-Theresia von Spanien », *Archiv für Österreichische Geschichte (AÖG)*, 77, p. 319-376.
- ŘIBRAM Alfred Francis (1894), *Franz Paul Freiherr von Lisola und die Politik seiner Zeit*, Leipzig, Veit.
- REYNALD Hermile (1885), « Le Baron de Lisola, sa jeunesse et sa première ambassade en Angleterre (1613-1641) », *Revue Historique*, XXVII, p. 300-351.

SUMMARY

A copy of this text is now in the Library Eggenberg at Český Krumlov and was the property of the princess *Marie-Ernestine d’Eggenberg*. It is an anonymous work, but it seems to be written by Francis Paul, Baron de Lisola (1613-1675), who took part at the most important negotiations between 1650 and 1675.

He was born in Besançon (Franche-Comté) in a family of Italian origin. His father belonged to the magistrate of Besançon and the young Francis studied laws at the University of Dôle. He became soon a diplomat at the service of Emperor Ferdinand III, of whom he was the representative in England during the Civil

Wars. He played an important part at the negotiations during the first Northern War and was the imperial resident at Berlin. After some missions in Spain, he was sent to Holland, near the General Estates, where he managed an anti-French politics. He was with Sir William Temple the inventor of the famous Triple Liga of la Haye which included England, Holland and Sweden, with the hope to associate the Emperor Leopold the First.

But at that time Leopold was not yet an enemy of Louis XIV and he put an end to the Devolution War (1667-1668) with a treaty of partition of the Spanish succession after the death of King Charles II of Spain (the so-called Treaty Gremonville in January 1668). The privy conference would not fight against France because the armies of Louis XIV were considered as too strong against the forces of the Emperor and of the Spaniards. And Leopold has no money enough to sustain his soldiers. Lisola sustained nevertheless the point of view of the Spanish party at the Viennese Court and was against any appeasement. That is the reason why he began to write numerous pamphlets (in French or Latin language) against French imperialism.

The *Conférence infructueuse de Windisgrätz ou violence de la France à retenir la Lorraine* deals with the French aggression of Louis XIV against the duke of Lorraine. Since the peace of Münster, the duchy of Lorraine was definitively divided into the ducal territories with Nancy as residency of the duke and the three bishoprics of Metz, Toul and Verdun, who belonged to the kingdom of France. Charles IV was considered as a dangerous neighbour by French government, and after numerous crises Louis XIV gave order to Field-Marshal duke of Créqui to occupy the duchy.

Leopold the first sent an ambassador Count Windischgraetz to Paris, who offered to be the mediator between Lorraine and France. Windischgraetz was a member of the supreme imperial court at Vienna (German *Reichshofrat*), a good diplomat but the result of his embassy was negative: Louis XIV argued, the invasion of Lorraine concerned only France and it remained a purely interior problem.

Lisola was shocked by the French attitude and tried to demonstrate, that Louis XIV was dangerous for the peace of Europe and the balance of power. He was so conscious of the French imperialism at that time, that he announced already in 1671 the French aggression against Holland who took place the following year (1672).

